

plogoff

**gardez
le cap!**

apl

CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 149 150 DU 7 AU 14 JAN 81

JEUX ELECTRONIQUES

**la
bataille
fait
rage**

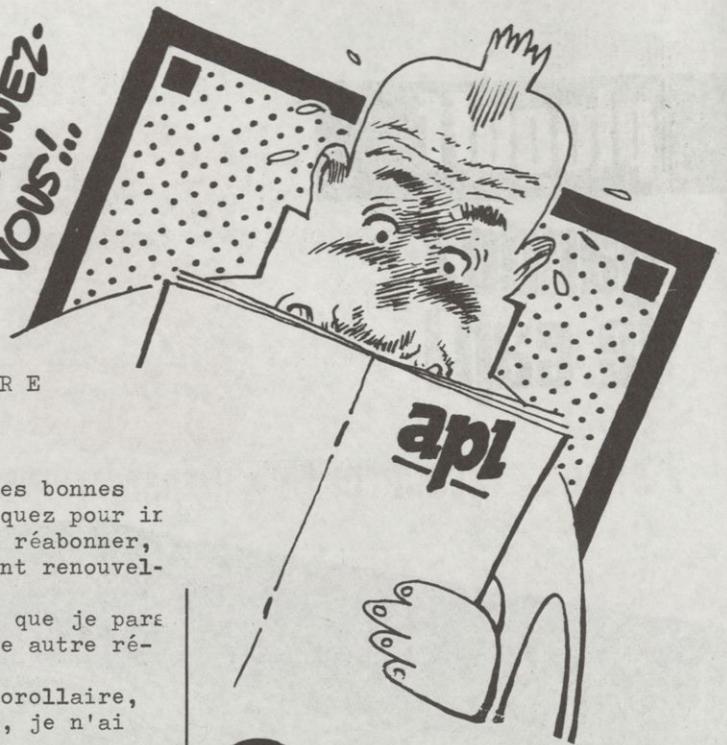


De la chambre à côté
j'entends mon voisin qui raconte

la Page

2

ABONNEZ-VOUS!!



ARMÉE procès d'objecteur

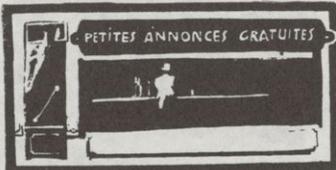
Il est prévu un procès d'objecteur insoumis O.N.F. le 19 janvier 14 H à NANTES.

Des réunions de préparation - coordination auront lieu les mercredi précédents au GRIM 57, rue des Hauts Pavés .à NANTES

fete antimilitariste

RESISTANCE A LA MILITARISATION
BREST DU 2 AU 8 FEVRIER 81

Du 2 au 6 : semaine du FILM ANTI-MILITARISTE - semaine d'actions
Du 7 au 8 : RASSEMBLEMENT - Parc PENBELD - BREST. Forums, spectacles, théâtre, chansons, dessinateurs, peintres, rock, folk, bouffe...
Une réunion de coordination est prévue à RENNES à la MJC LA PAILLETTE le samedi 17 janvier à partir de 14 h (Rennes-centre). Nous appelons tous les groupes, associations, collectifs, individus intéressés par ce rassemblement (que nous espérons régional) à participer à cette réunion. Pour tous contacts : COLLECTIF ANTIMILITARISTE DE BREST C/O Claude BALCON KERGOAT - SAINT URBAIN 29220 LANDERNEAU.



. Cherche PLACE ALLER-RETOUR NANTES-RENNES le mercredi, jeudi, pour suivre cours à la Fac de Vil le Jean. Participation aux frais. Yves PRIOU 7, rue Buffon 44000 NANTES.

. 4 salariés cherchent MAISON 4 chambres 2 500 F. maximum. Nantes ou proximité 15 Km Nord ou Est. Ecrire à Denis VIGNERON rue du Taillis, Résidence Bois Saint Louis Bat 3 44700 ORVAULT.

MERCI A NOTRE LECTEUR

Cher(e) APL,
Malgré toutes les bonnes raisons que vous invoquez pour inciter le lecteur à se réabonner, je ne peux actuellement renouveler mon abonnement :

- d'abord parce que je pars quelques mois dans une autre région travailler ;
- et de façon corollaire, parce qu'actuellement, je n'ai plus de sous.

Tout ça pour ne pas me considérer comme un lecteur de perdu, définitivement. Car vous représentez pour moi un outil d'information indispensable, qui essaie de traiter tout ce qui frôle le "marginal" ou "l'anormal". "APL" en tant que journal régional différent et complémentaire de "Ouest France" pour moi.

Je reproche toutefois trop d'articles sur le débat PS-PC ; CFDT-CGT... (mais je sais bien que tout ça est une affaire de goût).

Alors, à défaut de participer réellement à APL comme producteur d'article, ma lettre me permet de participer comme consommateur "pas trop passif".

Alors, à plus tard pour un réabonnement. Salutations.

D.R.

. JEUNE CHATTE présentant bien cherche chaton pour déconner ensemble. Téléphoner à Lolé... ou à ses maitres : 77.85.48.

. Une PETITION pour Colette MEYNARD attend aussi à l'APL que quelqu'un vienne la chercher.

. VENDS SAXOPHONE ALTO bundy, état neuf ; possibilité : 10 mois de garantie, prix à débattre. Téléphoner au (40) 48.69.43 et demander Gérard.

Sommaire

PAGE DEUXp2
JEUX	
Jouez électroniquep3,4
B.D. Flipp5
JUSTICE	
Bonnes ou mauvaises causes	...p6,7,8
Antifranquistes aux Assises	..p8
PAYSANS	
La "basse classe" propriétaire	p9
NUCLEAIRE	
Plogoff garde le Capp10,11
INTERNATIONAL	
Québec: les Indiensp12,13
	14
Irlande: le bluff britannique,	p14
sabotage, la note de la claviste	p15
BREVESp16
CULTURE	
L'affiche de théâtre en Polognep17
Le mariage en Bretagnep18
Revue Repeintesp18
Cinép19

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre : 12 numéros : 60F Soutien : 70F
Un semestre : 24 numéros : 120F Soutien : 200F
Un an : 48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Imp. Mellinet - Nantes

3 numéros gratuits
Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM
PRENOM
ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

souscris pour - moins de 100 F
- entre 100 F et 200 F
- plus de 200 F

PERMANENCES:
du Lundi au Vendredi, de 17 à 19h ; et Samedi de 10 à 12h30.
Tel: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercredi. Textes et articles doivent nous parvenir au plus tard samedi matin. (Petites annonces & dates de calendrier ont droit à un sursis jusqu'à Lundi midi. Pour nous faciliter le planning du numéro en cours et s'assurer de la place disponible, nous prévenir par bigophone pour en discuter (même si le texte n'est pas encore écrit).

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

FLIPPERS, JEUX VIDEO

JOUEZ ELECTRONIQUE !



Les jeux électroniques sont partis à l'assaut des cafés et des salles spécialisées. Flippers ou jeux vidéo le succès fait rage, la concurrence aussi. Pas plus de cadavres dans le milieu des professionnels que dans l'hyper espace... Quelques joueurs s'essayent à l'autosociologie... En toile de fond, la banalisation de l'informatique, instrument de pouvoir...

Bup, bup, vzzz, pop, plop.... Presque immobile, la bouche crispée, le regard braqué sur l'écran vidéo, le joueur navigue au milieu des Galaxies où le danger est permanent : Fureur du combat contre les astéroïdes, les fusées ennemies ; le joueur, concentré vendra chèrement sa peau. Seuls ses doigts bougent ; la main droite commande le tir, la gauche dirige les mouvements de la fusée. A moins que ce ne soient des "vampires" aux allures de morpions ou des extraterrestres qui cavalaient comme des cafards et explosent dans un flash d'électrons. Les règles sont simples : il faut détruire ou être détruit. Le hasard, denrée non programmable, n'existe pas. Pas de loterie, ni de partie gratuite non plus. Juste le frisson. Bzii Bzii... BRAOUM ! Le dernier "alien" a explosé. Seule issue possible : régler 2 F dans la fente pour enfanter une nouvelle armada de bestioles grouillantes. Sur certains appareils les veinards qui ont réalisé un des dix meilleurs scores ont droit d'inscrire leur nom sur l'écran. Les premières incursion en France de ces jeux électroniques datent de 1974. Les initiateurs de cette ère, tennis vidéo et mur de briques qu'on désintègre peu à peu comme un Péricle moderne, ces jeux sont vite dépassés. Il faut plus de sophistication, plus de frisson : guerre, science-fiction, destruction, tel est le cocktail qui exige du joueur adresse et concentration. On ne rigole pas dans l'hyper espace. Les flippers ont aussi suivi l'ère de l'électronique. Les décors de western ont disparu cédant le pas à la science fiction. On trouve bien quelques héros: Travolta, Mike Jagger ou Spider Man, mais ils sont perdus au milieu des Stella War, Supersonic Xenon, Star Race et autre tourbillons de galaxies en furie. Quant aux images, les femmes y sont toujours représentées pulpeuses et largement dévêtues : amazones plantureuses, supports des fantômes de la jungle urbaine. A mi-chemin entre les héroïnes de BD et des magazines pour hommes. Pas de doute, la fréquentation des salles est surtout masculine. Surtout des jeunes qui se font un "flip" après le lycée. "Le mercredi après midi indique un gérant de sal-

le du centre ville, on est envahis par les mômes, on joue les baby-sitters. Les mômes viennent se plaindre: "M'sieur, il m'a pris ma pièce..." Alors on fait les gros yeux". Pour récupérer une clientèle de filles, des exploitants prévoient quelques flips "faciles" : "Avec celles-là, elles "claquent" (des parties gratuites) elles sont contentes. Cette autre tenancière de salle trouve ses clients "durs" : "Moi, je suis du midi, mais ici, les bretons, ils sont "fondus", ils tapent sur les machines quand ça ne marche plus. Souvent, je suis obligée de les vider".

une profession "hors crise"

Les professionnels des jeux automatiques ne pavoisent pas. Généralement, les commerçants ne se vantent pas que les affaires soient florissantes. Dans les jeux électroniques, on n'échappe pas à la règle "vous savez, on a tout à gagner à rester incognito" sera la seule réponse de l'un deux, soupçonnant peut-être une habile enquête du fisc ou un espionnage de la concurrence. D'autres acceptent de parler et évoquent les difficultés récentes : l'électronique qui a supplanté les flippers mécaniques et tout le stock qu'il a fallu changer



d'un seul coup. Quand on a trois cents appareils et qu'un flipper neuf vaut dans les 10 000 F, le double ou plus pour un jeu vidéo, faites le compte.... Il faut toujours suivre les dernières nouveautés. Les marques américaines sortent constamment de nouveaux modèles, pratiquement un chaque mois. Et sur dix appareils, il n'y a que deux "bons" jeux (comprendre : qui fait un bon score question recette). Les modèles sont amortis sur cinq ans mais ils perdent les 2/3 de la valeur en un an.... Pourtant pas de bile à se faire, les recettes ne sont pas en régression. S'il n'y avait pas ces investissements qui bouffent les profits Autre bête noire des pros des jeux automatiques, le juke box, "cette calamité" qui couvre à peine les frais (achats de disques, vignettes et surtout droits d'auteurs fixés arbitrairement par l'inévitable SACEM). Dans un café où ils placent plusieurs appareils, le juke box fait partie d'un tout. En ne fournissent pas le juke box, ils perdraient la "place". Sur l'ensemble des recettes, flippers, vidéo, juke box (voire billard, baby foot), un pourcentage est laissé au cafetier : 30 à 50 % "suivant l'intelligence et l'exigence du cafetier". Les professionnels placent les appareils et prennent en charge maintenance et dépannage. Les flippers neufs, les nouveautés, sont réservés aux bonnes places. Un café qui ne rapporte pas lourd peut toujours se broser s'il veut changer de jeu tout de suite. Il attendra. Les meilleures places : les cafés, pleins de représentants "qui ont du fric dans les poches". Les cafetiers veulent des appareils pour garder leur clientèle. Si le flipper du voisin est mieux, les clients ont des chances de désertir son établissement. "Mais le marché est saturé, se lamentent les professionnels. Ce n'est plus ce que c'était, il y a dix ans où on travaillait à 10 ou 20 %. Aujourd'hui on est cinq maisons importantes sur Nantes mais il y a des jeunes qui se lancent dans le métier qui font des passages chez les clients, commettant dégâts et pour finir nous piquent des places. En ne déclarant pas les commis-

sions laissées aux cafetiers, ça leur permet de laisser des pourcentages plus élevés... on ne peut pas lutter. "Il n'y a pas que dans les galaxies que le combat est sans merci."

Dans un café, un flipper fait une recette moyenne s'il rapporte 600 à 700 F dans le mois. A 1 600 F, les exploitants s'estiment contents. Dans une salle ils parlent d'une moyenne de 200 à 300 F par jour (pour un maximum de 600 à 700 F). Mais ces chiffres sont donnés sous toutes réserves. Le chiffre d'affaire fait partie de ces tabous sur lesquels on ne s'étend pas. Le spectre des contrôleurs des impôts plane sur ce genre de conversation. Par contre, pas de cachoteries pour parler du reclassement des vieux flippers : "On les refile aux "péquenots", dans les coins reculés... ou alors on stocke en dépôt, en cherchant à reclasser dans des foyers divers. Dans une grande salle, on peut aussi laisser quelques mécaniques". Ils sont deux fois moins cher et les jeunes qui n'ont pas beaucoup d'argent apprécient. "Autre issue pour les vieux appareils, la revente au particulier. On peut s'offrir un flipper pour 1 000 à 1 200 F avec 6 mois de garantie pièces et main d'oeuvre. Petite anecdote ; un vendeur a été plusieurs fois appelé par une cliente qui avait installé le flipper chez elle pour ses enfants ; mais ce n'était pas gratuit pour autant : alors, les mômes avaient un peu trafiqué l'appareil en forçant la porte avec un tournevis. Exploitation familiale version privée, du marché du flipper. Dans les salles, les trafiqueurs de monnayeurs et autres resquilleurs sont cependant plus rares qu'on ne pourrait le croire. Les monnayeurs sont fiables et le pourcentage de pièces espagnoles et monégasques assez faible. Quelques tentatives avec des clés pour ouvrir les portes sur le devant de l'appareil mais pas de quoi en faire un plat.



Aficionados

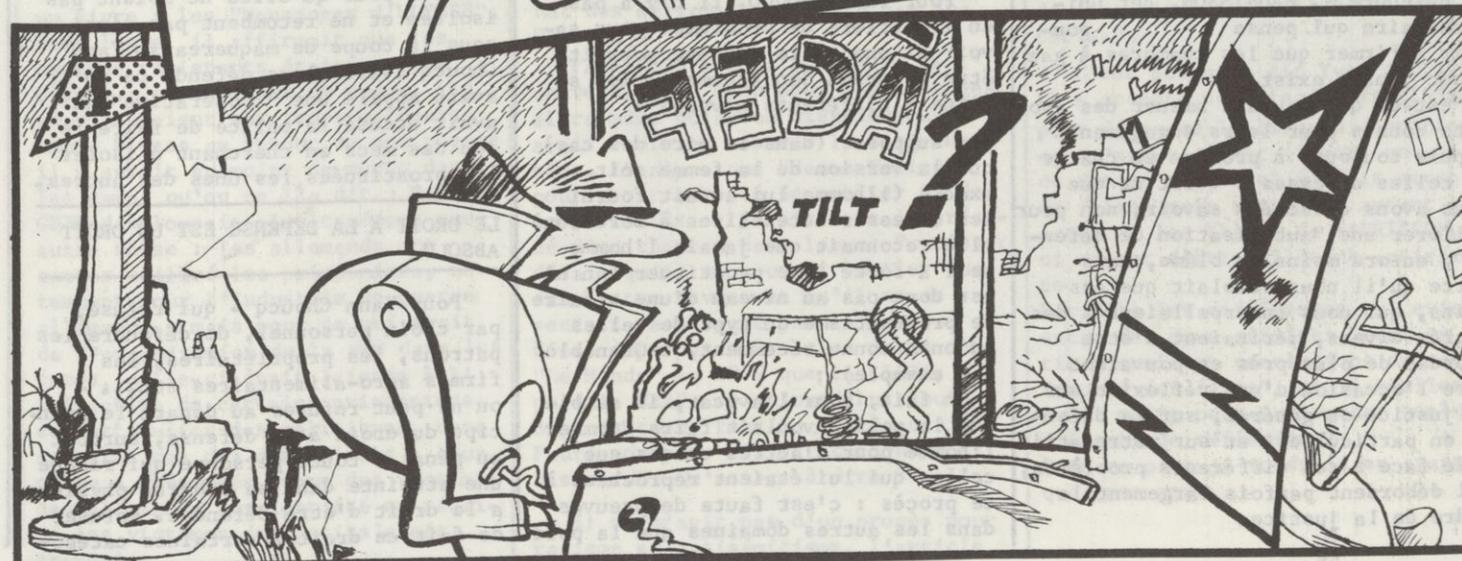
Flippers et jeux vidéo, machines futiles pour les uns, objet de passion pour d'autres qui ont quand même bien trouvé la recette pour faire du chiffre d'affaire à coups de pièces de 1 et 2 F. Les passionnés rencontrés se sont curieusement mis à faire leur autocritique comme si les jeux automatiques avaient quelque chose de honteux, un vice inavouable. "Ca m'angoisse, avoue un copain surpris entre deux rangées de Space Invader de Galaxian et de Space chaser. Dans les moments forts de ce que je vis, je joue pour décompresser, pour évacuer de l'énergie. Ca résoud des trucs. Mais je trouve ça inquiétant : les jeux vidéos, ça fait des gens pas cons, rationnels, qui analysent les données, agissent en conséquence et très vite. On est passé des jeux traditionnels, boules, palets, aux jeux de la civilisation urbaine. Les gens ne se parlent plus ; les gens évitent l'ennui, le désœuvrement. Plus de hasard non plus, l'information remplace l'émotion, l'invention. On croit agir mais c'est mort, programmé, défini à l'avance. Tous ces jeux de destruction habituent à l'idée de guerre ; ça rend l'aggression banale. Et en même temps, c'est très attirant. Sur l'écran tu as tout : l'excitation, la technique le mouvement, l'énergie, le risque, le réflexe, l'action et même les gags visuels. C'est très fort..." (Fascination et répulsion, la combinaison démoniaque !)

Ajoutez les cassettes, ces gadgets qui, à grands renforts de microprocesseurs renforcent votre télé en course de voiture ou en combat spatial, et vous obtenez l'électronique au quotidien. Histoire de minimiser les pouvoirs de l'informatique, de familiariser chacun avec sa présence. Le jouet inoffensif, banalisation de l'hydre informatique, le redoutable instrument de pouvoir ? Chez les Flipperomanes, il y a des nostalgiques du flipper de l'"entre deux guerres". Juste avant l'électronique, quand les flippers mécaniques avaient du répondant, machines un peu plus nerveuses que les vieux bourrins

tous mous de notre enfance. Pour eux l'électronique a trop de hasard. Pas assez "humain" en quelque sorte. Il y a les techniciens, et autres artistes de la "Fourchette", ce coup alterné des deux Flips pour rattraper les boules qui se dirigent dangereusement vers la bouche goulue du bas du flipper. Là aussi, les amateurs rencontrés s'essayent à l'autosociologie : "le Flipper c'est un peu de défoulement et d'habitude, pas un jeu mental. Au lieu de cogner sur quelqu'un, tu cognes sur le flip... Et puis quand tu n'as rien à te dire, ça arrange. Les péripéties des boules d'acier tiennent lieu de conversation. Si tu connais bien un flip, tu peux tenir longtemps avec 1 F parfois jusqu'à une heure et demi. Mais jouer sérieux, ça demande de la tension nerveuse, c'est crevant. Si tu as pris une cuite la veille, tu ne dures pas longtemps". Quant à savoir si ces sportifs de café aimeraient avoir un de ces appareils chez eux, à demeure, ça leur paraît impossible à envisager : "on se laisserait... il manquerait le plaisir ou plutôt la perversion de payer...."

Nicolas





Phillips. 81.

JUSTICE

BONNES OU MAUVAISES CAUSES ?..

Depuis une dizaine d'années, la "Justice" semblait être devenue plus accessible, plus compréhensible. Parce que les militant(e)s y ont été de plus en plus confronté(e)s. Parce qu'au sein même de l'appareil judiciaire des prises de conscience et des engagements avaient vu le jour. On peut se demander si aujourd'hui le fossé entre ceux qui participent de l'appareil et les justiciables ne se creuse pas à nouveau.

Les exemples ne manquent pas de problèmes apparus à l'occasion de certains procès ou de certaines affaires, où l'on a pu avoir l'impression que les positions des uns et des autres, apparemment proches sur le plan des principes, ne se rencontreraient plus dès qu'elles se situaient dans le cadre du fonctionnement concret de la justice. C'est par exemple le cas du jugement qui vient d'être rendu dans l'affaire de NADIA, cette mère lesbienne qui se voit refuser la garde de ses enfants par un juge, président par ailleurs du syndicat de la magistrature.

C'est apparemment le cas également au vu de réactions manifestées à la lecture de tel article de presse relatant que tel avocat, bien connu des lectrices et lecteurs de l'APL, avait défendu un proxénète, ou que tel autre avocat, bien connu également des fidèles de l'APL, acceptait de défendre M. FAURISSON, cet universitaire qui pense pouvoir affirmer que les chambres à gaz n'ont jamais existé. Qu'est-ce qui pouvait amener des avocats connus pour leurs engagements depuis toujours à prendre en charge de telles défenses ? C'est ce que nous avons cherché à savoir, non pour délivrer une "autorisation de défense", encore moins un blâme, mais parce qu'il nous semblait que ces faits, qui nous interpellaient à des degrés divers, méritaient d'être abordés de plus près et pouvaient être l'occasion d'une réflexion sur la justice en général, sur la défense en particulier, et sur notre attitude face à ces différents problèmes, qui débordent parfois largement le cadre de la justice.



BORDEAUX : une accusation qui en cache une autre

A Bordeaux, il s'agissait de défendre un homme accusé de proxénétisme. Pourquoi cette accusation ? Cet homme était accusé de proxénétisme parce qu'il vivait à Nantes avec une femme qui se prostituait à Bordeaux. Cette accusation était soutenue par la police, et par la femme qui, voulant quitter son ancien compagnon, est allée trouver la police pour demander sa protection ; en substance, la femme a dit aux flics : "je me sépare de mon mec : c'est untel, j'ai des affaires à récupérer et j'ai peur de ses réactions ; je demande la protection de la police". C'est à partir de là que, les flics faisant parler la femme, l'homme est accusé de proxénétisme pour avoir trouvé à la femme l'adresse où elle pouvait, à Bordeaux, se livrer à la prostitution. L'homme a toujours nié avoir fourni une telle adresse, et même avoir su que la femme se prostituait à Bordeaux. C'est lui qui a demandé à YANN CHOUQCQ de le défendre.

Pour YANN CHOUQCQ, il n'y a pas en la matière de problèmes pour savoir si une telle défense pouvait être assurée. Son argumentation se situe à différents niveaux :

- A supposer (dans le pire des cas) que la version de la femme soit exacte (l'homme lui aurait fourni les adresses nécessaires à Bordeaux) elle reconnaît que jamais l'homme ne l'a forcée à se prostituer (on n'est donc pas au niveau d'une affaire de proxénétisme du type de celles qu'on a connu récemment, à Grenoble par exemple) ;
- En fait, pour l'avocat, il semble que la police voulait faire "tomber" l'homme pour d'autres choses que celles qui lui étaient reprochées à ce procès : c'est faute de preuves dans les autres domaines que la poli-

ce choisit cette affaire en s'appuyant sur le seul témoignage de la femme.

- De façon plus générale, ce procès était l'occasion d'une remise en cause de l'existence d'un délit de "proxénétisme de cohabitation" : une femme qui se prostitue doit pouvoir avoir une vie affective avec un homme sans que celui-ci soit immédiatement accusé ou soupçonné de proxénétisme.

- Enfin, a-t-on le droit de refuser quelqu'un qui crie son innocence sous prétexte que le délit reproché par l'accusation est mal vu, idéologiquement ou moralement ? Refuser une telle défense c'est, dit Yann Choucq, faire que l'accouplement d'un individu et d'un chef d'inculpation rende quelqu'un indéfendable, en fonction du terrain choisi par l'accusation, alors même que l'individu n'a pas pu faire valoir ses arguments de défense, et qu'il risque une atteinte dans sa liberté physique.

Cela revient à condamner quelqu'un sur la base d'une simple inculpation par la police via la justice (l'accusation de proxénétisme ou de trafic de drogue transformant de fait l'accusé en proxénète ou en trafiquant). Cela revient aussi, au départ, à faire une hiérarchie (en fonction de quels critères ?) entre chefs d'inculpation : pourquoi, par exemple, accepter le principe de la défense d'inculpés pour trafic de drogues et refuser la défense d'inculpés pour proxénétisme ?

La défense de proxénètes est-elle plus envisageable s'il s'agit d'accusées ?

On sait en effet que Yann Choucq a défendu récemment "la Grande NICOLE" sans que cela ait apparemment posé de problèmes, alors même qu'elle était poursuivie également pour proxénétisme : la Grande Nicole, prostituée parmi d'autres mais qui avait relativement bien réussi, avait mis sur pied un système d'entraide entre filles pour qu'elles ne soient pas isolées et ne retombent pas ainsi sous la coupe de maquereaux. Yann Choucq avait alors défendu ce qu'il avait appelé une "coopérative" et avait accusé la police de faire le jeu des mecs en cherchant à isoler les prostituées les unes des autres.

LE DROIT A LA DEFENSE EST UN DROIT ABSOLU.

Pour Yann Choucq - qui refuse, par choix personnel, de défendre les patrons, les propriétaires, les firmes agro-alimentaires etc... - on ne peut refuser au départ le principe du droit à la défense, surtout au pénal : toute personne qui risque une atteinte dans sa liberté physique a le droit d'être défendue. Refuser de fait ce droit à certaines catégo-

ries de gens, sous prétexte que le délit reproché n'est pas noble ou convenable, moralement ou idéologiquement, cela revient à la pratique des sacrifices expiatoires : à défaut de pouvoir extirper le mal, qu'on offre à la vindicte publique quelques victimes qui porteront les péchés des autres !

FAURISSON : un délit d'opinion ?

FAURISSON fut professeur à l'Université de LYON, avant d'être muté dans le télé-enseignement à cause de ses recherches et de ses conclusions sur les chambres à gaz : pour lui les chambres à gaz n'ont jamais existé et, à partir de cette affirmation, FAURISSON nie la volonté de génocide d'HITLER à l'égard des juifs.

Alors que viennent faire dans cette affaire les éditions de la "Vieille Taupe", qui ont été dans le passé proches du mouvement socialiste libertaire "socialisme ou barbarie" ; et pourquoi Yvon CHOTARD - qui refuse de défendre les banques, les compagnies d'assurances, les employeurs, les propriétaires, qui ne se porte partie civile que pour des réparations financières, qui est membre du MRAP...- accepte-t-il de participer à la défense de FAURISSON dans le procès qui lui est intenté par neuf organisations (procès qui doit être plaidé en mars prochain) ?

Pour Yvon CHOTARD, défendre FAURISSON dans ce procès (et non dans ses idées), c'est défendre strictement la liberté d'expression, d'opinion.

LA REMISE EN CAUSE DE LA MYTHOLOGIE RESISTANTE.

D'abord un peu d'histoire. Ce que Faurisson écrit aujourd'hui peut être considéré comme une suite des écrits d'un certain RASSIGNIER, écrits qu'avait publiés en son temps la "Vieille Taupe". RASSIGNIER était un ancien pacifiste français, socialiste de la tendance Marceau PIVERT, résistant, interné dans le camp de DAURAT ; revenu du camp, il écrivit un livre : les "Mensonges d'ULYSSE", dans lequel il affirmait que les anciens résistants étaient comme Ulysse : en revenant de camps, ils en rajoutaient sur leurs malheurs, comme Ulysse au retour de son voyage il y aurait eu moins de morts dans les camps qu'on ne l'a dit ; RASSIGNIER développait simultanément une autre thèse : les allemands ont certes utilisé les prisonniers, notamment pour l'industrie de guerre allemande ; mais pour ce qui était de l'organisation de la vie dans les camps, celle-ci était laissée à l'initiative de certains prisonniers, en particulier des politiques, dans certains cas des communistes : ceux qu'on a présentés comme des victimes des allemands auraient été en réalité les victimes des petits chefs français.

FAURISSON s'inscrit donc à la suite de cette remise en cause de la grande mythologie résistante. Ce spécialiste de critique de textes poétiques (RIMBAUD, LAUTREAMONT..., qu'il lit comme des procès verbaux de gendarmerie) a d'abord produit une thèse sur le Journal d'Anne FRANCK : pour lui ce journal était apocryphe. Attaqué en justice pour cette affirmation, le tribunal lui a donné raison : le journal d'Anne FRANCK est bien apocryphe !

Depuis quelques années, la marotte de FAURISSON, c'est de prouver que les chambres à gaz n'ont jamais existé. Cette affirmation, qu'il cherche à étayer dans ses travaux, s'appuie au départ sur la constatation que les seules preuves qu'on a de l'existence des chambres à gaz ne consistent que dans des aveux : ceux de certains accusés au procès de NUREMBERG ! Les chambres à gaz qu'on peut visiter aujourd'hui auraient été construites après la guerre. FAURISSON remet d'autant plus en



Une scène de « Ne laissons pas les morts enterrer les morts »

cause les aveux obtenus à NUREMBERG qu'un certain nombre ont permis de couvrir des opérations plus que douteuses (comme par exemple l'assassinat des officiers polonais par les Russes.)

FAURISSON a donc été exclu de l'université de Lyon pour ses ouvrages, alors même qu'aucun distributeur n'avait voulu en assurer la distribution. Il n'y a que "Jeune Nation" pour avoir accepté de publier un de ses articles : l'article était précédé d'un chapeau dans lequel Faurisson disait qu'il ne pouvait publier que dans cette revue, et qu'il ne se sentait pas engagé par la Revue. C'est à propos d'articles parus dans "Le Monde" en 1979 que la LICRA, puis le MRAP, et aujourd'hui neuf organisations font un procès civil à Faurisson pour "falsification de l'histoire". Qu'est-ce à dire ?

Il ne s'agit pas d'un procès pour racisme et antisémitisme, l'article

de Faurisson contenant pas de propos racistes ou antisémites. Et de façon générale ceux qui ont approché Faurisson le définissent certes comme un peu "tordu", un fanatique de ce qu'il croit être "la" vérité, mais pas comme un raciste ni un antisémite ; politiquement, ils le situent au centre droit (CHOMSKY, le linguiste américain qui a écrit un texte au début de son livre, le définit comme un "libéral apolitique").

DEFENDRE LA LIBERTE D'EXPRESSION, MAIS PAS LES IDEES !

Aucun de ceux qui acceptent de le défendre ne se solidarise de ses idées. Mais tous reprochent le procès d'opinion qui lui est fait, et mettent l'accent que la nécessité qu'il y aurait de répondre à ses arguments sur le fond, au lieu de lui interdire "au nom de l'histoire" d'exprimer ses opinions et le résultat de ce qu'il considère être ses recherches.

C'est ce qu'explique Yvon CHOTARD dans un texte à paraître en Tribune libre dans le Monde :

"... L'entreprise intellectuelle de FAURISSON n'est pas sympathique, qu'il ait partiellement raison ou totalement tort. Les rescapés des camps de concentration, les proches de ceux qui y sont morts, ont le droit d'être scandalisés par des explications lénifiantes qui viennent minorer l'horreur d'une extermination dont les chambres à gaz, si elles n'étaient pas le moyen, seraient à tout le moins la métaphore.

FAURISSON et ses adversaires ont leurs arguments : qu'ils les échan- gent et que ceux qui ont une tête pour réfléchir choisissent, s'ils le veulent, leur vérité. C'est la loi de la liberté des opinions. Il est nécessaire en démocratie que chacun puisse serainement émettre son point de vue, même et surtout s'il risque de se tromper... Le progrès de la pensée implique à cet égard la liberté la plus totale ; personne ne doit se sentir menacé à cause de ses idées sous peine de sclérose générale...

Quand on commence à jouer les policiers et les juges de la pensée, il devient bien difficile de s'arrêter..."

C'est pourquoi dit Yvon CHOTARD, il a accepté de défendre FAURISSON : pour défendre la liberté d'opinion, ce qu'aucun avocat (à part un avocat de droite parisien) n'avait accepté de faire, mais sans pour autant ni accepter les thèses de FAURISSON, ni cesser d'être militant antiraciste !

Par delà les différences qui existent entre ces deux affaires, peut-on tirer quelques conclusions de cet "exposé des faits", et lesquelles ? Ou au moins peut-on avancer quelques éléments de réflexion ? Pour ma part je voudrais en avancer quelques uns.

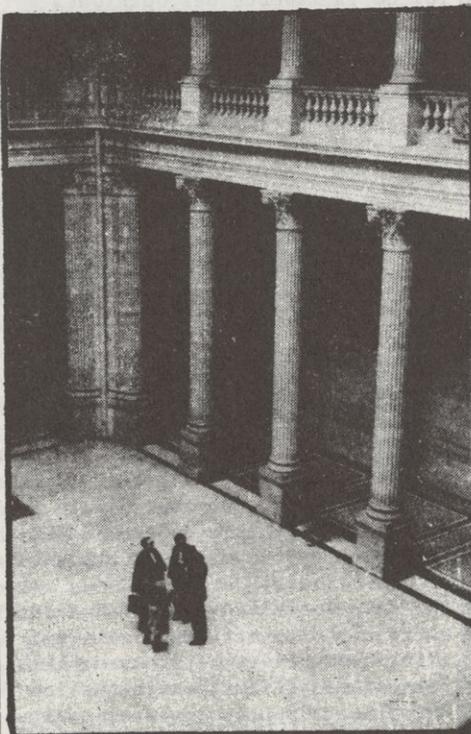
C'est un fait qu'au départ j'ai proposé cette enquête parce que j'étais étonné moi-même par les informations que j'avais pu lire ici et là. A cet égard l'enquête m'a au moins apporté des éléments d'appréciation supplémentaires, et montré une réalité beaucoup plus complexe que celle sur laquelle je pouvais réfléchir. J'espère qu'il en sera de même pour les lectrices et les lecteurs de l'APL. Un accusé de proxénétisme n'est pas forcément un proxénète. Et mettre en cause l'existence des chambres à gaz n'est pas automatiquement faire de l'antisémitisme.

Je suis bien d'accord pour dire que tout le monde a droit à son opinion (je n'ai pas toujours dit cela),

tout accusé à le droit d'être défendu (justice "populaire" où est-tu... ?), même si je réprovoie les actes ou les opinions des accusés. Mais j'ai du mal à aller plus loin. Qu'aurais-je fait moi-même... J'entends les choeurs de celles et ceux qui pensent qu'objectivement on est du côté de ceux qui, et qui... ou de celles et ceux qui pensent qu'il y en a marre de ceux qui, après avoir dit "pas de liberté pour les ennemis du peuple" exorciseraient aujourd'hui leurs propres fantômes. Mais tout serait si simple s'il y avait d'un côté les bonnes causes et les bons avocats, et de l'autre les mauvaises causes et les mauvais avocats... Ah oui ! Il n'y a pas de justice !

ALBERT

PS - Pour une "bonne" réfutation des thèses de FAURISSON, on peut lire l'article de VIDAL-NAQUET, dans le numéro d'Esprit de septembre 1980.



ANTI-FRANQUISME

ONZE MILITANTS AUX ASSISES

Pour des faits amnistiés en Espagne PROCES EN ASSISES DE MILITANTS ANTI-FRANQUISTES.

7 ans après l'affaire Suarez, ce directeur de la banque de Bilbao enlevé à Paris à l'époque de l'exécution de militants anti-Franquistes en Espagne, 11 personnes soupçonnées à divers titres, de complicité dans l'affaire, passent aux assises de Paris du 19 au 30 janvier 1981. 7 ans après l'enlèvement, 5 ans après la mort de Franco, ils vont se retrouver en 1981 devant une juridiction criminelle -et non politique- qui ne voudra traiter que des faits. Seulement, voilà, il manque quand même quelques détails :

1974, c'est l'assassinat de Puig Antig, ce sont les tortures dans les prisons espagnoles, les condamnations à mort qui s'enchaînent. 1974, c'est presque la fin mais combien sanglante du dernier tyran fasciste. Hitler est mort, Mussolini est mort, Franco, lui est encore vivant. De nombreux militants anti-Franquistes sont en France, et ils n'ont qu'un but, auquel personne ne peut rester insensible, arrêter le massacre, arracher leurs camarades des prisons espagnoles, empêcher que d'autres soient exécutés.

1974, c'est "l'émotion" des démocrates, les protestations, les préoccupations, les avertissements diplomatiques, le fascisme aux frontières, ça deviendrait gênant.

1974, un représentant du pouvoir franquiste est retenu par le Gari (Groupe Anarchiste Révolutionnaire International), pour que des prisonniers ne soient pas exécutés, pour aussi signifier au sinistre Franco que ça suffit... il est relâché sain et sauf.

1974, 11 personnes, militants anti-franquistes ou sympathisants espagnol ou français sont arrêtés par la police française. C'est de tout cela qu'il s'agit et c'est de tout cela qu'il faudra parler et non d'un simple fait divers.



C'est tout ce que la justice Peyrefitte voudrait escamoter.

Car la juridiction peut se comporter de deux manières :

- soit, faire passer les inculpés pour des gangsters, motivant leur acte par de pseudo-arguments politiques, mais étant avant tout des personnes intéressées.
- soit, contrainte à la politisation des débats, les assimilant aux pratiques "violentes" qui ont eu lieu dans la période 1975-1980 en Allemagne et en Italie (Fraction Armée Rouge, Brigades Rouges) pratiques et théorie léninistes dans lesquelles ces libertaires ne se reconnaissent pas (S.I.C.)...

Tout ceci a un enjeu pénal certes et politique. Trop, c'est trop. C'est trop le prolétariat espagnol massacré dans sa chair et son esprit c'est trop les torturés, les exilés, c'est trop les anti-franquistes jugés en 1981. Procès scandaleux et anachronique, qui ferait de ces inculpés, les dernières victimes de Franco, par démocratie française interposée.

Cela repose le problème de la solidarité nécessaire. C'est à dire que ce procès devra être le procès politique du Franquisme.

En plein rétro, vous dit-on. Mais un rétro qui peut coûter cher si on n'y prend garde... à la veille de l'épopée présidentialisiste.

Afin de mieux faire passer l'information, de suivre le procès, un comité de soutien est en train de se créer. Il organisera peut-être une soirée de soutien prochainement. Pour tous ceux que cela intéresse...

Ils peuvent contacter l'APL qui transmettra. Etant en contact direct avec les inculpés, il y a tout un travail d'information, de collage d'affiche, de dossiers de presse, qui nous arrivent et à réfléchir... Un n° spécial de Basta sur cette affaire sera prochainement diffusé à la Librairie 71.

contracept-homme

"CONTRACEPTION MASCULINE - PATERNITE" n° 2 vient de paraître.

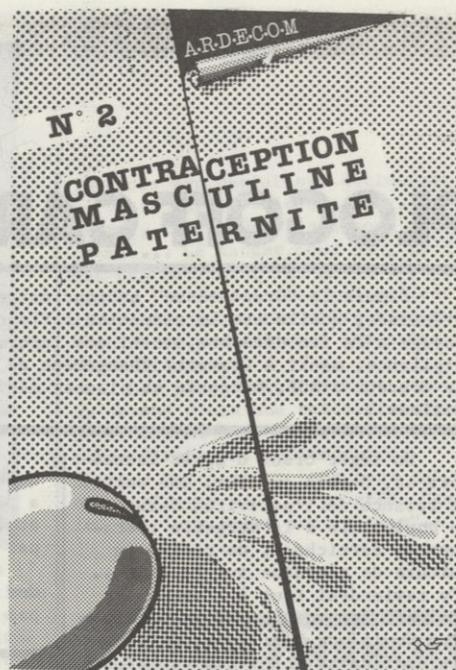
Édité par l'ARDECOM, l'Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine, ce numéro 2 propose :

- une série de textes de réflexion sur la contraception masculine. Comment est-elle vécue par les hommes, la décision d'avoir un enfant...
- récupération du pouvoir mâle ?
- un dossier : projet de recherches sur la contraception par la chaleur. Comportement et attitudes des hommes face à la contraception. Motivation et comportement d'hommes suivant une contraception mascu-

line hormonale réversible. Analyse des résultats de la première expérience de contraception hormonale réversible (MPA). Le point sur l'association ainsi que la liste des groupes locaux existants.

Pour tous renseignements : Dominique MORTIER rue de la Pompe 44000 NANTES - tél (40) 34.60.04. - Patrice TELLIER 4, rue de la République 44220 COUERON tél (40) 86.45.86.

Pour se procurer le n° 2 de "Contraception Masculine - Paternité", écrire à ARDECOM 6 bis, rue Hyppolite Maindron 75014 PARIS - 25 F. (7 F. de port compris).



PRINQUIAU: la "basse classe" propriétaire

Prinquiau, au sud de Pontchâteau, à quelques kilomètres de Saint Nazaire. Il y a un siècle tous les habitants étaient agriculteurs. Aujourd'hui, ils sont minoritaires dans la commune, et dans le Conseil Municipal où ils n'ont que 4 sièges sur 12. Les autres, au Conseil et ailleurs ce sont quelques commerçants, et surtout des ouvriers. Anciens paysans ou fils de paysans ils ont dû quitter la ferme familiale qui ne nourrissait plus pour aller à l'usine. Ils ont gardé quelques terres qu'ils continuent parfois à exploiter eux-mêmes, faisant ainsi deux journées dans une, ou bien ils ont loué. Pour les agriculteurs leurs propriétaires aujourd'hui sont ouvriers aux Chantiers, à la SNIAS ou bien chez Eaton. Il n'est pas rare qu'un paysan ait une vingtaine de propriétaires pour une exploitation de 30 à 40 ha.

"Les trois quarts des propriétaires de la commune sont des ouvriers explique un agriculteur. Le prix de la terre est très élevé et aucun paysan ne peut acheter. Par contre, les propriétaires veulent vendre ; ça leur fait un peu d'argent. Pour nous ce sont des terres agricoles qui disparaissent car seuls des promoteurs peuvent se porter acquéreurs".

Il y a quelques mois, Mme Aupiais, agricultrice à Prinquiau décide de céder à sa fille qui habite Campbon une parcelle de 2,73 ha, afin de construire une maison. Consultée, la commission départementale du remembrement émet un avis favorable. Le génie rural détermine une surface constructible de 2 500 m², le reste demeurant à vocation agricole. L'Équipement

accorde le certificat d'urbanisme et finalement le 22 décembre, le permis de construire est signé par le Maire de Prinquiau Adrien Hubert, un ancien gendarme.

"Ce n'est bien sûr qu'un cas parmi d'autres explique un agriculteur voisin. Mais ce terrain est situé en plein milieu des terres cultivables, dans un endroit où la propriété est très morcelée. Plusieurs propriétaires sont prêts à vendre à des promoteurs. De plus, la Mairie a décidé de faire une route là où autrefois il n'y avait qu'un chemin de terre. Le service d'eau passe déjà à cet endroit et si la maison se construit, il y aura l'électricité".

Tout est en place pour un lotissement. Déjà une maison neuve a été aménagée au bout du chemin et à quelques centaines de mètres trois lots des Pavillons de l'Atlantique attendent des acquéreurs.

"Nous ne voulons pas que des maisons s'installent n'impor-

te où affirme Paul Noblet, le Président de la F.D.S.E.A. de Prinquiau. Nous voulons que le Plan d'Occupation des Sols prescrit en juin dernier soit rapidement élaboré".

Prinquiau est en effet la seule commune de la région à ne pas avoir élaboré de Plan d'Occupation des Sols. Le Maire et le Conseil Municipal ne semblent pas pressés de réunir le groupe de travail chargé de l'élaborer. Ce qui laisse la voie libre aux promoteurs.

"Le Maire, pouvait demander un surcis à statuer avant d'accorder le permis à Mme Aupiais, étant donné que le P.O.S. est en cours d'élaboration. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?"

A Prinquiau, on s'interroge sur ces décisions laxistes. "Le Conseil Municipal s'est aperçu que les lotissements coûtaient chers à la commune commente un agriculteur. Il y a les rues, les trottoirs, l'éclairage, les ordures ménagères, le tout-à-l'égout... Tandis que des habitations à la campagne ne posent pas ces problèmes."

En attendant, le conflit s'envenime. Paul Noblet, un autre agriculteur, et le Président de la F.D.S.E.A. de Pontchâteau ont reçu des lettres de menace en des termes semblables.

Elles se terminent ainsi : "les colons au poteau. Méfies-toi qu'un jour, ta ferme sera mise à feu et à sang. Ne prenez pas ça pour une plaisanterie. Car ça va arriver peut-être plus vite que vous le pensez" - signée "La Basse Classe".

Une plainte a été déposée... avant que la poudre ne parle.

D.B.



PLOGOFF GARDE LE CAP

Depuis la "Grand-messe" antinucléaire de Pentecôte à la Baie des Trépassés, quelle est la situation à Plogoff ? Ramenées d'un court voyage à la fin décembre, voici des informations fraîches. Comité de vigilance, manif à Clamart, changement de cap des élus du Cap, avancées en douceur d'EDF, bergerie et plantes médicinales. Dans le ciel, des ballons...

Un léger creux d'après Pentecôte et, depuis juillet, une certaine relance de l'activité. Beaucoup de boulot lié à la bergerie : travaux de défrichage, de remise en culture de terrains sur le site... J'y reviendrai tout à l'heure. La fin de l'été voit aussi la création d'un Comité de Vigilance regroupant les différents CLIN* du Cap et de la Bigoudénie ainsi que le comité de défense de Plogoff. Son objectif : assurer la circulation rapide de l'information. Un réseau de renseignements sur les lignes à haute-tension, le tracé des routes, le passage de techniciens, la vente de maisons ou de terrains... Une surveillance constante se met en place. Doté d'une structure "pyramidale", le comité de vigilance peut, en l'espace d'une demi-heure mobiliser un maximum de personnes sur quelques 22 communes.

En même temps, à l'initiative de l'association Plogoff-Alternatives, prend corps le projet d'une "maison autonome" construite sur le site. D'une architecture biochimique, elle devrait devenir une sorte de Maison pour tous.

C'est vers le 20 novembre que tombe la déclaration d'utilité publique. Ce n'est une surprise pour personne. Le Préfet avait précédemment fait grand battage : la centrale est inévitée. Pour les plogoffites, cette décision ne fait que confirmer l'enquête de février-mars derniers : tout cela est fait d'avance.

Par contre, du côté des élus, "les oppositions résolues à la centrale" commencent à s'infléchir. On se prend à négocier.

Actuellement il n'est plus guère que trois communes qui refusent d'assister aux réunions d'EDF (Plogoff, Primelin et Esquibien). Puisque c'est "obligé", n'est-ce pas, autant un tirer le meilleur profit pour nos communes.

Fer de lance de ce changement de cap, M. MAZEAS, le maire communiste de Douarnenez. Jusqu'alors il s'en était tenu à un vœu de son Conseil municipal voté à l'unanimité en septembre 78 et s'opposant à la construction de la centrale. Voilà qu'aujourd'hui, de retour d'une excursion EDF à Clamart et à Fréjus, il déclare avoir reçu l'assurance que ce qui s'était passé à Three-Mile-Island n'a aucune chance de se produire en France. Ou alors on aura plus de temps pour évacuer... Il reçoit en outre la promesse d'un développement du port de Douarnenez. "Une chance pour la région..." Voilà Mazéas favorable à la centrale de Plogoff. Ah ! La grisserie des voyages !

On estime d'ailleurs qu'un quart de la population du Cap Sizun a déjà participé à de ces escapades style "3ème âge", tous frais payés par la fée Electricité.

Par contre, le récent voyage des antinucléaires à Clamart n'était pas subventionné.

clameurs à Clamart

Catherine était de ce voyage. "L'objectif c'était un coup-éclair, une "opération de commando" pour rejoindre les paysans du Larzac. Les cinquante personnes qui étaient massées dans le car ne savaient pas où elles allaient ; et d'ailleurs personne n'a posé de question. Nous avons atterri à Clamart, à la Direction Nationale de l'Équipement d'EDF. C'est là aussi que se trouvent les bureaux d'études. Nous avons eu les huissiers par surprise. Sans peine : "Ne vous inquiétez pas, nous sommes invités..." L'occupation a duré huit heures. Une occupation bon-enfant. EDF payait les sandwiches et le vin ; on nous a même ramenés des couvertures. Les responsables d'EDF nous tenaient des discours du style : "C'est bien que vous soyez venus. Vous allez recevoir l'information. Comme ça vous retourneriez chez vous d'accord avec nos objectifs..."

"Nous n'avons rejoint les paysans du Larzac que dans la soirée. Dès Clamart, le car était suivi par les flics. Le chauffeur a tenu à nous faire faire un tour de "Paris by night". Nous voilà sur les Champs-Élysées. C'est là que nous avons été interceptés par des cars grillagés. Les flics étaient convaincus qu'on voulait faire une manif sur les Champs E.

"Si c'est comme ça, on vous expulse hors du territoire de Paris".

Nous, on rigolait. Jusqu'à ce qu'ils menacent notre chauffeur de lui retirer son permis de conduire. Alors, on a tous giclé hors du car en hurlant "Plogoff !" Ça a provoqué un sacré attroupement. Finalement, leur manif, ils l'avaient eue...

"Enfin, comme notre objectif c'était de retrouver ceux du Larzac, on a négocié pour qu'ils nous laissent aller jusqu'à Solférino, où était amarrée la péniche. Ils nous y ont escortés à trois cars, toutes sirènes hurlantes. On a été fliqué toute la nuit et la journée du lendemain : impossible de rien faire, pas le droit de sortir à plus de trois personnes. On voit bien que la jonction des luttes devient insupportable pour le pouvoir. D'ailleurs, dès qu'ils ont su par leurs écoutes té-

léphoniques qu'on montait à Paris, les paysans du Larzac ont été avancés du Champ de Mars".

A Clamart, les plogoffites ont tout de même récolté quelques informations intéressantes. Tout d'abord que les quatre tranches PWR prévues initialement au Cap Sizun seraient aujourd'hui largement dépassées. Il s'agira plus probablement de deux tranches PWR couplées avec deux tranches surgénérateurs. Une information à rapprocher d'une récente déclaration du maire de Douarnenez : "L'avenir, c'est la surgénération".

Rencontre fructueuse également avec une délégation de la CFDT Equipement et bureaux d'études et de recherches EDF. La centrale syndicale s'est engagée à avertir tous les personnels travaillant pour EDF de refuser de bosser sur un chantier comme Plogoff où la population s'y oppose et de refuser de travailler sous la couverture des forces de l'ordre.

C'est d'ailleurs la CFDT qui a assuré la sécurité des gens de Plogoff dans l'enceinte d'EDF et qui a négocié leur sortie avec les forces de l'ordre.

l'étai

"Pour le moment, ils n'ont pas tellement de retard. Bien sûr, ils ne sont pas venus avec des bulldozers dès le lendemain de la déclaration d'utilité publique. Mais tout autour, ça a l'air de se mettre en place." C'est la réflexion d'un capiste. Et de fait, depuis ces derniers mois, les nucléocrates ne sont pas restés inactifs. Sans bruit, imperceptiblement - n'était la vigilance des plogoffites - toute une infrastructure se dessine. Ces avancées de pions sur l'échiquier du Cap Sizun, nous en avons recensées quelques-unes.

Tout d'abord la construction d'une gendarmerie neuve à Audierne, située justement sur la route de Plogoff... En chantier également, une super-canalisation d'eau arrivant de Locronan sur Douarnenez. Autre chantier : la mise à quatre voies de la route Quimper-Douarnenez.

Point d'interrogation : la présence de larges bandes hachurées sur les Plans. d'Occupation des Sols de communes proches du site. Lignes à haute tension ?

Remous dans l'Éducation Nationale. Un inspecteur d'Académie est venu étudier les possibilités d'agrandissement des écoles. Il est assis question de réorienter les sec-

tions dans les lycées d'Enseignement Professionnel du coin : plutôt former des soudeurs et des coffreurs. Pour le futur chantier ?

Problème majeur, celui du logement. Là aussi, on enregistre un certain nombre de mouvements. "Des gens, probablement de l'Équipement, procèdent à un recensement des possibilités d'hébergement dans la région, et font des propositions alléchantes : on vous rénove votre vieille bâtisse ou on vous achète votre terrain, on le construit et on vous rétrocède le tout au bout de dix ans !"

Parfois aussi, EDF achète ouvertement. Par exemple à Pont-Croix, historique bourg de qui, au moment de l'enquête d'utilité publique, avait hébergé en son Petit séminaire d'étranges pèlerins vêtus de bure bleue et mitrés de casques plexiglasés.

C'est à quelques 80 mètres de l'ex-casernement qu'EDF vient d'acquiescer une grande mesure ayant "pignon sur rue". Sans le moins du monde en cacher la destination : "logements pour les cadres chargés de la surveillance des travaux sur le grand chantier de la future centrale nucléaire".

En attendant le "grand chantier", les antinucléaires se sont fait la main sur le petit chantier de Pont-Croix.

dépose de la première pierre

C'était samedi 27 décembre à la nuit tombante. Cinq cents manifestants, le "peuple" convié à une drôle de cérémonie de fin d'année : la "dépose de la première pierre du grand chantier", prélevée sur la baraque d'EDF et remise à un habitant de Plogoff, à qui incombera la "lourde" mission de transférer la relique dans la bergerie de Feuten-Aod.

Atmosphère bon-enfant, de fête mais avec quelque chose de tendu. De macabre aussi : torches, cantiques et masques de l'Ankou... Les "officiels" se font attendre et troubleront la minute de silence dédiée, devant les grilles du petit séminaire, "au dévouement aveugle"... des gardes mobiles. La voiture officielle ? Une 2 CV. Les cortège ? Des "morts" à bicyclette. Un faux-député et un faux-préfet : haut de forme, queue de pie, barbes et cheveux loupés. Dépôt de gerbe : un pneu usagé et ce sobre hommage : "A nos



pacificateurs-Sécurité-pierré-fitte". Après ce hors-d'œuvre, la cérémonie de "dépose". Ruban, ciseaux sur coussin de velours grenat, goupillon pour l'aspersion d'eau bénite. La 2 CV officielle, en panne, est remorquée au bout d'une corde. Carnaval ! Mais gravité dans la dernière phrase de l'allocution : "Aujourd'hui déposée en douceur. Mais demain, advenue que pourra..."

G.F.A. des moutons et des "simples"

Fort de 11 hectares 20, dont une huitaine sont groupés, le G.F.A. (Groupement Foncier Agricole) de Plogoff ne borne pas son action à l'acquisition de terrains sur le site. De cette stratégie défensive, on a sauté dans le positif. A saute-mouton. Avec un brin d'utopie, mais surtout un solide sens pratique. Début juillet, c'est la construction d'une seconde bergerie : 650 m², un joli aménagement intérieur "tout en bois blanc". Elle sera inaugurée en fanfare le 31 août. Une éolienne de 650 watts alimente une vingtaine d'ampoules dans les deux bergeries. Les 80 hectares du futur site nucléaire sont exploités en "parcours moutons".

Problème : le terrain, déjà battu par le vent est trop piétiné. On va donc défricher et remettre en culture. En octobre le site est clôturé en trois lots, sept hectares sont défrichés, quatre sont mis en herbage. Dès le printemps prochain, les agriculteurs du cap comptent ensemencer six hectares de céréales.

Le cheptel ? Il s'est agrandi le 13 novembre avec l'arrivée de 72 brebis du LARZAC, ce qui porte le troupeau à 152. "Avec les cinquante autres brebis qu'on recevra au printemps, me dit un paysan de PLOUHINEC, l'élevage devrait atteindre son seuil de "rentabilité". Pas, bien sûr, dans une logique productiviste. Le berger de Plogoff reste avant tout un militant".

La deuxième grosse affaire pour les animateurs du GFA, c'est d'"investir" dans les plantes médicinales es "simples", a arpenté la lande. Son verdict est des plus encourageants. Sur le site prospèrent naturellement matricaire, serpolet, fausse-camomille et lotier. On peut envisager en terrain découvert la culture du thym, du romarin et de la camomille allemande. En terrain plus abrité,

on pourrait également "faire" de l'hysope, de la sauge ou de la mélisse.

Pour impulser cette nouvelle activité, le GFA a fait une demande d'embauche de stagiaire Barre, cette embauche devenant définitive au bout de six mois. La demande a été rejetée. Motif ? "possibilité d'emploi insuffisante sur l'exploitation vu les débouchés actuels pour la viande ovine". Une réponse qui fait fulminer les animateurs du G.F.A., "au moment où 300.000 jeunes sont embauchés dans n'importe quelles conditions pour faire baisser les statistiques du chômage..."

Quoiqu'il en soit, la culture des plantes médicinales devrait démarrer au printemps, d'abord sur un hectare. "Il faudra investir dans un séchoir, et qui ne fonctionne pas avec des énergies polluantes. Le fuel serait désastreux pour les "simples". Ce sera sans doute les effets combinés du vent et du soleil. Nous pensons aussi à l'extraction par distillation des essences et des huiles essentielles de ces plantes".

Y a-t-il un débouché pour cette activité ? "Nous avons envisagé les problèmes de commercialisation, pris contact avec des laboratoires. Mais pour l'essentiel, ce sera de la vente directe avec éventuellement la possibilité pour les gens de faire eux-mêmes leur cueillette".

Autre débouché, la culture de plantes tinctoriales liée à la production de laine de mouton. "Ca, c'est à plus long terme. Si on arrive à installer d'autres bergers sur le site, il s'agirait de monter une petite coopérative lainière comme il en existe une à Quessant". Pour l'immédiat, le GFA va poursuivre la mise en valeur des terrains. Travail de reboisement avec la plantation de "brises-vent" autour de la bergerie. Construction aussi d'un silo à grains, "le plus simple possible pour ne pas bouffer de l'énergie à monter et descendre le grain".

des ballons contre les fusils

Gonflés à l'hélium, d'un diamètre allant de 80 cm à 2m80, ces ballons qui, depuis peu, ponctuent et colorent le ciel de Plogoff, ne sont pas là que pour faire joli. Dans la salle commune d'une ferme, on parle stratégie. "Le principe, c'est de couvrir le site et le périmètre de sécurité de ces ballons-sonde. Pour empêcher une opération hélicoptère au cas où le...

juge des expropriations déciderait de venir par la voie des airs. Par la mer, c'est sûr, ils auront plus de mal... Le danger pour eux, ce n'est pas tellement les ballons : par contre les fils à thon qui relient les baudruches entre elles risquent bien de se prendre dans les pales des hélicos..."

Les plogoffites tissent ainsi au dessus d'eux une toile d'araignée protectrice. De peur sans doute, comme diront les nucléocrates, Georges Marchais et tous ceux qui ont confiance dans le progrès, "que le ciel leur tombe sur la tête".

-Ph.B.-

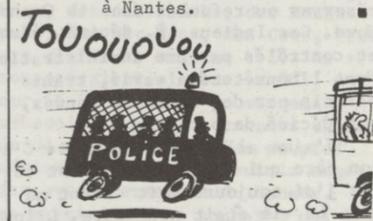
SOUTIEN FINANCIER

aider le G.F.A. dans ses acquisitions de terrains sur le site et dans l'entretien de la bergerie en souscrivant une part de 100 F. à : G.F.A. B.P. 5, Comité de Défense de Plogoff - bourg de Plogoff 29113 en précisant ses noms et adresse.

promouvoir Plogoff-Alternative dans ses recherches pour préparer un nouvel avenir énergétique dans le Cap en ayant recours aux énergies renouvelables, en devenant membre actif : 100 F - membre bienfaiteur : 500 F. ou bien encore en participant à la souscription permanente ouverte par l'association, le montant de la part étant fixé à 100 F. Pour tout renseignement : Plogoff Alternatives B.P. 3, bourg de Plogoff 29113 Plogoff.

assurer un soutien financier direct au comité de défense : Bourg de Plogoff 29113 Plogoff. enfin, pour ceux qui ne pourraient participer aux activités de soutien à Plogoff et à la lutte anti-nucléaire sur Nantes peuvent apporter une aide financière au comité Plogoff de Nantes en chèque libellé à l'ordre de P. CHAILLOU et à adresser au Comité Plogoff de Nantes, 32 quai Malakoff 44000 Nantes.

En outre, le comité Plogoff de Nantes invite les habitants de la région à venir nombreux à la première projection du film : "Energie danoise" en Bretagne, sur les énergies nouvelles au Danemark. A l'issue de cette projection, des scientifiques de la S.E.P.N.B. et du M.E.P. animeront un débat. FILM : le samedi 10 janvier à 21 h à la Bourse du Travail, rue Arsène Leloup à Nantes.



de Nantes à Brest

QUEBEC

LES INDIENS

VONT ILS MOURIR ?

Les média français ont -un peu- parlé du referendum au Québec, mais ils ont oublié les maudits d'entre les maudits, les Indiens, qui peuplaient déjà cette terre il y a 6 000 ans et qui, aujourd'hui, sont menacés de disparition.

"J'ai toujours été dans les bois, c'était ce que je pouvais faire. Maintenant c'est plein de chalets, de zones protégées par les Blancs. Dans les bois il n'y avait pas de difficultés à vivre, peut-être quelques moments durs au cours de l'hiver... Maintenant il y a plein de réglementations pour aller dans le bois... L'Indien n'a pas de quoi se défendre... Peut-être que l'Indien va mourir". Ainsi parle Pierre Courtois, avec cette lenteur du discours et ces répétitions qui font de la parole indienne une litanie chantée. Pierre Courtois cache sa timidité et se raccroche de temps à autre aux regards de ses amis montagnais et attikameks qui l'entourent. Mais aujourd'hui il parle, il doit parler parce que l'Indien est acculé, parce que l'Indien va mourir. Quelle difficulté pourtant à faire jaillir la parole, ici, au Québec, dans ce pays qui sent si fort l'Indien, mais où le fleuve et les rivières, les lacs et les forêts sont orphelins de l'Indien.

UN DESIR D'OUBLI

Les Européens s'imaginent qu'en dépit de toutes les misères qu'on leur a faites les Indiens conservent encore un minimum de considération, à défaut du droit de cité ou du droit à la parole. En réalité les Amérindiens, comme l'on dit maintenant, sont des inconnus en Amérique du Nord. Le sujet est d'ailleurs quasiment tabou. Certains québécois affirment même que les "sauvages" (c'est une expression encore courante) ont disparu, et qu'il n'y a plus de véritables indiens, c'est-à-dire des Indiens de sang pur ! En 300 ans d'histoire il est bien vrai que les immigrants français et les Indiens ont eu souvent l'occasion de se mêler, pourtant il y a encore des Indiens, à l'écart des routes, à l'écart des échanges, parqués dans les réserves ou refoulés dans le Grand Nord. Ces Indiens là, décimés, éduqués et contrôlés par une administration dont l'honnêteté a varié, trahis parfois par des chefs de bandes, ont décidé de parler.

"J'aime aller dans les bois. C'est mon père qui m'a appris, c'est ce que j'ai toujours fait durant ma vie. La vie était meilleure. L'Indien ne peut plus chasser comme avant. Avant l'Indien n'avait pas besoin de papiers et d'autorisations

je dois me contenter du territoire donné par le gouvernement, mon territoire est immergé par les travaux de la Manicouagan, c'est là que j'ai été élevé. Je ne peux plus laisser mes affaires de chasse dans les bois, je les ramène à chaque fois. L'Indien n'a pas de quoi se défendre. Quelquefois on se fait prendre son argent... L'Indien a l'impression que plus rien ne lui appartient et il ne sait plus comment faire..." La détresse étrangle la voix de Barnabé Vachon, et l'interlocuteur se tait devant l'humble trappeur, habillé d'un jean et d'une chemise à gros carreaux rouges.

Le silence des Blancs s'est apesanti sur les Indiens d'Amérique, car c'est un remords perpétuel chez les honnêtes gens, et un obstacle irritant chez les brasseurs de dollars. Car tout respire l'Indien en Amérique, de la Mohawk River au coeur des Appalaches, qui fut la voie de pénétration des Yankees, et qui est parsemée de souvenirs commémoratifs des tueries successives, jusqu'aux confins du Labrador, là où les Blancs élèvent les barrages et puisent les ressources minières. Aux détours des confluent, sur les rapides innombrables des rivières gonflées du printemps, on attend les cris des bandes, on croirait parfois même les entendre, comme si le vent dans les érables, les sapins et les bouleaux, voulait encore susurrer la vie d'autrefois. Mais tout est silence. Silence de mort.

Alors il faut chercher ailleurs, dans les recoins de cet immense pays A Caughnawaga par exemple. Le village fait face à la métropole de Montréal, sur la rive droite du St Laurent, mais il s'étale sur une terre pouilleuse dominée par l'immense pont Mercier, qui ouvre la route des Etats Unis. Ici les Indiens sont aussi loin des Blancs que les dockers new-yorkais, qui triment sous le pont de Brooklyn, peuvent l'être des magnats de Wall Street. "This is an indian land", "Mohawk Territory", proclament les inscriptions peintes sur les piles du pont ou sur des pierres levées. Dérision de territoire, une rue goudronnée et mal entretenue, sur laquelle se greffent des chemins de terre, ceinture la réserve.

Illusion de liberté. Les rondes incessantes des flics, dans leurs grosses américaines marrons et jaunes, imposent un contrôle obsédant. D'ailleurs la situation est particulièrement tendue depuis quelques semaines à Caughnawaga. Les flics ont abattu un indien dans des conditions odieuses. Les jeunes se réunissent là-bas, à la périphérie, sous les piles du pont, et nul ne perçoit leur rumeur. En ont-ils assez de ce statut d'assistés ? En ont-ils assez de servir de maçons voltigeurs sur les gratte-ciel, sous prétexte qu'ils n'auraient pas le vertige, alors que l'on refuse de publier les statistiques des estropiés ? L'Eglise Catholique, si présente dans toutes les réserves, n'arrive plus à endiguer la révolte. La chapelle de grosses pierres grises et le superbe presbytère sont des monuments qui perdent leur prestige, et la statue de la bienheureuse Kateri Tekakwitha, jeune iroquoise morte en 1680, que Jean-Paul II va canoniser très bientôt, apparaît à beaucoup comme une arrogance supplémentaire de l'homme blanc. Un jour, c'est certain, la révolte éclatera à Caughnawaga. En attendant les plus décidés s'emploient à faire exister la "Survival School", école parallèle installée dans un modeste bâtiment pour la survie de la culture indienne. En dépit des efforts des missionnaires, de la télévision blanche, des terrains de base-ball,



quelques enfants sauront qu'ils sont le dernier chaînon d'une Histoire six fois millénaire. Peut-être l'ultime.

Plus au Nord, dans la banlieue de Québec, le Village des Hurons a l'air d'un quartier un peu déshérité. L'école, l'église, les ateliers d'artisans, la maison du Conseil Attikamek et la salle de l'âge d'or (notre 3^e âge...), bordent la rue centrale. Un peu en retrait, mais bien visible, apparaît le commerce florissant de Max Gros Louis, le chef des Hurons, qui défend avec autant d'acharnement les intérêts des Indiens et ceux de sa famille : près du totem tribal, dans un teepee en dur, les touristes y trouvent de belles fourrures et tous ces objets, colliers, sculptures, peaux, raquettes, sortis des mains indiennes affairées durant le long hiver. Apparence paisible et trompeuse d'un peuple qui a perdu sa langue, et, malgré tout, n'a pas encore enduré le pire.

LE GENOCIDE JURIDIQUE

On redoute ici par dessus tout la loi fédérale récemment adoptée qui menace l'identité même des Amérindiens. Cette loi prévoit qu'un enfant né d'un mariage contracté après le 4 septembre 1951, qui atteint l'âge de 21 ans et dont la mère et la grand-mère maternelle n'étaient pas des indiennes, n'est pas civilement un indien !

Un tiers de la population amérindienne du Canada va perdre ses droits immédiatement. Au village des Hurons 350 des 1200 habitants sont touchés. A ce rythme il n'y aura plus que 40 hurons en l'an 2000 ! Devant la résistance le gouvernement hésite à appliquer la loi dans toute sa rigueur. Cependant les Abénakis de Bécancour ou d'Odanak, sur l'autre rive du fleuve St Laurent, à hauteur de Trois-Rivières, savent déjà de quoi il retourne : des jeunes gens qui avaient construit leurs maisons dans ces réserves ont été priés manu militari de vider les lieux.

En outre, comme des centaines de femmes amérindiennes qui ont épousé des Blancs n'ont pas le droit de vivre dans les réserves avec leurs enfants, l'entreprise de génocide juridique risque fort d'aboutir dans les délais les plus rapides. Les Conseils de bandes estiment que c'est à eux de définir qui est Amérindien et qui ne l'est pas, et non au gouvernement fédéral.

LIBERTÉ OU ÉLECTRICITÉ ?

Chez les Montagnais de la Côte Nord, l'émoi est à son comble. La prochaine cible, c'est eux, en 1984. Le gouvernement du Québec a lancé un vaste programme de barrages hydroélectriques sur toutes les rivières qui descendent du Labrador et se



jettent dans le Golfe du Saint Laurent, avec toutes les conséquences imaginables sur l'écologie et la disposition des terres. Les Montagnais sont prévenus, car ils ont à l'esprit l'exemple de leurs frères Cris de la baie James, à l'Ouest du Québec. Certaines bandes ont accepté de passer des traités avec le gouvernement, dont les clauses, dans la plus pure tradition du XIX^e siècle, visaient à acheter leur départ au prix de dollars apparemment ronds ; quant à celles qui n'ont pas voulu transiger, elles ont été expulsées rudement. Les Montagnais ont aussi l'expérience des travaux de la rivière Manicouagan, désormais barrée par cinq ouvrages gigantesques. Tandis que les terres indiennes sont inexorablement inondées, les villes Nord-américaines, New-York comprise, regorgent d'électricité gaspillée.

Les Montagnais sont sédentarisés depuis 1955, mais ils n'ont jamais cessé la chasse, la pêche et la trappe. Aujourd'hui ils craignent de dire adieu aux portages de lac en lac, de rivière en rivière, et adieu à la fourrure si belle des loutres, adieu à la chair délicieuse des castors.

Mathieu André, un vieux chef de bande, imposant de carrure et de culture indienne, dénonce les bouleversements écologiques : "Les animaux meurent, les poissons sont pris dans les barrages. L'eau est polluée. Il n'y a plus de porc-épic, il n'y a plus de perdrix. Les alouettes et les hirondelles disparaissent. Les Blancs utilisent des insecticides contre les moustiques. L'Indien n'a jamais été tué par les moustiques... Maintenant la moitié de mon territoire est inondée. Les vagues sont aussi grosses que sur l'Océan. Quand je pense à mes enfants qui jouaient au bord des lacs... Quand je vois les lumières de nos villes,

je dis que ça vient de nos terres. C'est beau toute notre terre. Les Indiens s'entraidaient dans les bois On s'aidait..."

Des milliers d'Indiens, des milliers d'Agathe Pietacho, de Barthélémy Lafontaine ou de Georges Mestokosho, regrettent leur ancienne vie et répètent : "les terres de nos pères ne sont pas à vendre, elles sont l'avenir de nos enfants". Mais comment envisager cet avenir ? Quel parti prendre ? dans la réserve de Betsiamites se côtoient l'antique cimetière, sur la dune, face à la mer, pauvre et désolé sous les rafales, et la boutique moderne où les gadgets des Blancs, y compris les revues porno, offrent d'illusoires lendemains. Comment tracer la voie indienne ?

Quelques Montagnais osent encore espérer que le gouvernement du Québec saura saisir cette chance d'un nouveau contrat social avec les Indiens. Mais les plus conscients songent plutôt à affûter la résistance. Plus à l'Ouest, au bord du lac St Jean, là où les québécois "pure laine" ont récusé depuis longtemps le souvenir de Maria Chapdelaine, les Indiens luttent encore contre les vieilles soumissions. Dans la réserve de Pointe Bleue, les Indiens vaquent aux travaux d'entretien. Hommes et femmes aux longs cheveux noirs manient la pelle des cantonniers. Dès le mi-mai les glaces bleutées ont disparu, après un hiver exceptionnellement doux. Bientôt il faudra guider les touristes au-dessus des trous d'eau poissonneux, et ce sera presque un relent d'autrefois. Mais la pêche n'est plus qu'un agrément des Blancs. Mais les pluies acides font disparaissent les poissons. Rien d'étonnant à ce que l'oreille des chefs de bandes soit de plus en plus attentive à la parole des militants, et que la jeunesse indienne commence à vibrer aux accents d'une pop pusic nouvelle puisée dans les rythmes séculaires.

LA RÉSISTANCE

Les Indiens ne se sont pas fait faute de profiter de la campagne référendaire au Québec pour rappeler les manigances des Français, des Anglais, de la Reine d'Angleterre (avec laquelle ils ont passé d'antiques traités), des Fédéraux d'Ottawa et des Provinciaux de Québec. La position des Iroquois, des Algonquins, des Attikameks, des Montagnais, des Mic-Macs, des Cris, était fort claire et unanime : ils ne se prononceraient ni pour le OUI, ni pour le NON, car le gouvernement québécois aurait dû demander un mandat de négocier avec les peuples amérindiens avant de vouloir négocier avec l'ensemble du Canada. Les Amérindiens ne sont-ils pas les plus fondés à devoir bénéficier, sans contestation possible, du principe du droit à l'autodétermination ?

Les Indiens ne se font guère d'illusions. Ils ont conscience aujourd'hui d'avoir trop souvent essayé de "jouer" avec les gouvernements des Blancs sans avoir jamais obtenu des résultats satisfaisants. Selon le Montagnais Ghislain Picard, "le fait de vivre trop près du courant politique occidental nous amène à croire que la reconnaissance de nos droits et de notre autonomie dépend du gouvernement qui sera au pouvoir. C'est le jeu que le gouvernement nous pousse à jouer et il est le seul à s'amuser."

Si nous avons des droits à défendre, des droits dont nous sommes sûrs, des droits qu'on prétend n'avoir jamais cédés, alors c'est vers ce but que nous devons nous diriger. On ne devrait pas se laisser entraver par une souveraineté-association ou un fédéralisme renouvelé.

Le gouvernement du Québec favorise notre intégration à la société québécoise. A quel prix ? Des rivières et encore des rivières... Il favorise une éducation amérindienne par les Amérindiens, mais seulement à l'intérieur des réserves. En dehors des réserves on devient québécois. Ceci ne devrait pas être le fonctionnement d'un peuple qui se dit nation ; une nation ne permet pas à une autre de décider de ses lois, de son éducation, de sa

société, de son identité... On devrait poursuivre nos buts, et ne pas s'arrêter aux luttes que mènent un ou deux peuples qui se disent fondateurs de notre pays".

DES IDÉES CLAIRES

C'est l'avis de tous les militants du mouvement indien, qui veulent traiter d'égal à égal avec le gouvernement. Léonard Paul par exemple, un Montagnais explique simplement les axes de lutte : l'éducation d'abord, les revendications territoriales ensuite. Depuis 1950 l'entreprise d'intégration scolaire, avec obligation d'assistance sous la surveillance de la police, a été vivement menée. Aujourd'hui, l'Indien s'insurge. Il veut faire accepter sa culture dans ses écoles, il veut qu'on lui parle de son Histoire et non de l'Histoire officielle à la sauce des missionnaires, il refuse de quêter sans cesse des bribes de programme et des semblants de moyens auprès des ministères. Quant aux revendications territoriales, elles sont instantes. Fini le mirage des compensations financières : l'indien comprend que le dollar le dépouille de tout et définitivement. Au fond il a payé la vieille concep-



tion communautaire de la terre où la jouissance de l'espace n'avait rien à voir avec la notion de propriété apportée par les blancs. Aujourd'hui il est grand temps de marquer un coup d'arrêt. Léonard Paul est convaincu que ses frères sont à la croisée des chemins. L'indien va peut-être mourir. Mais l'indien acculé a désormais les idées plus claires. Alors la soumission indienne craque en un grondement encore sourd, comme à la "cale" des glaces sur les lacs du Québec à l'annonce du printemps.

YANNICK GUIN

Irlande du nord LE BLUFF BRITANNIQUE

La grève de la faim pourrait bien reprendre à Long Kesh et Armagh où les prisonniers ont lancé un ultimatum au gouvernement britannique si dans les quinze jours à venir les cinq revendications accordées par Londres ne sont pas enfin entrées en vigueur.



Margareth Thatcher a joué avec cynisme la vie des détenus républicains : le 18 décembre, alors que Jean Mc Kenna était au seuil de la mort elle leur faisait présenter un projet accordant aux prisonniers les cinq revendications qui sont la substance du statut sans le leur reconnaître formellement. Ce projet était élaboré depuis un certain temps. Avait-elle peur en le présentant plus tôt de le voir refuser par des hommes qui n'avaient pas encore atteint les dernières extrémités ? Toujours est-il que son "habileté" laissera des séquelles irréversibles, notamment au niveau des reins, même si Jean Mc Kenna semble avoir recouvré partiellement la vue.

Hélas, le soulagement de toute la communauté nationaliste ainsi que des milliers d'Irlandais au sud aura été de courte durée. Est-ce que cette "attitude humanitaire" n'aura pas été un lamentable coup de bluff des britanniques pour empêcher par tous les moyens une issue qu'ils n'auraient pas pu contrôler, tout en essayant de briser le moral des prisonniers et décourageant le soutien en Irlande et international puissant qui s'était créé autour des "blanket men".

Aux environs du 19 janvier, les prisonniers repartiront donc en grève de la faim et de la soif s'il s'avère qu'ils ont été complètement grugés. La mobilisation qui s'est créée autour de ces prisonniers doit donc confirmer et se renforcer; nous appelons donc à une réunion le surlendemain soir du départ de toute nouvelle grève de la faim, pour information : Tél 20.56.87.

CDPPI.

SABOTAGE

1

N.D.L.C. : Nous Détestons La Censure

Vendredi 19 décembre nous lisons dans Ouest-France que les prisonniers irlandais ont cessé la grève de la faim, alors même que nous préparons une nouvelle manifestation pour le lendemain et après deux mois de campagne incessante : nous téléphonons immédiatement à Paris et Belfast pour confirmation vers 16 heures, nous apprenons enfin avec joie qu'ils ont gagné les cinq revendications, une écoute suivie de la BBC amène à constater que les britanniques pour brouiller les cartes, ne sont-ils pas maître en manipulation des médias, annoncent bulletin après bulletin l'octroi d'une nouvelle revendication. A tous les gens que nous pouvons toucher et qui ont soutenu, donc y compris l'A.P.L. qui nous demande un communiqué, nous téléphonons la bonne nouvelle. A Belfast, le soir même, des militants républicains euphoriques nous confirment la victoire qu'ils commencent à célébrer. Convaincus le Comité des Prisonniers Politiques Irlandais et le comité Irlande Libre apportaient immédiatement deux communiqués à l'A.P.L. qui vu les délais de fabrication du journal ne pouvaient absolument pas être des bilans.

C'est ainsi qu'avec stupeur nous découvrons le mercredi suivant un "NDLC" jamais vu encore dans l'A.P.L. qui proprement censure (au sens d'exerce un pouvoir politique absolu) ces communiqués. Le ton hautain, méprisant et stupidement insinuateur laisse perplexe ; NDLC semble s'être laissé emporter par la beauté des mots "relent d'opportuniste plutôt malsain". Nous cherchons toujours, comme NDLC peut-être, à caractériser cet opportunisme et vis à vis de qui ou quoi il s'exercerait !

Si l'équipe A.P.L. en l'état actuel de la fabrication, doit évidemment rester entièrement maîtresse des textes qu'elle décide de publier, on imaginait jusqu'alors qu'un possible désaccord pouvait se régler avec camaraderie dans le cadre d'un débat avec les collaborateurs occasionnels, surtout quand il s'agissait d'une action à priori soutenue par l'A.P.L. Par ailleurs on admettait tout à fait que pour une question de place un texte soit différé ou même un peu raccourci et ceci en toute confiance.

Voilà que maintenant nous avons droit à une imbécile petite leçon de morale politique qui ressemble tout simplement à un sabotage. Alors on se perd en conjoncture.

• Est-ce que l'équipe APL se désolait d'un écart de langage qui n'engagerait que la dactylo (oh par don "claviste") prétextuelle en mal de distribution de bons points ?

• Est-ce qu'on cherche délibérément à nous tirer dans les pattes, ce qui ne serait pas gentil et nous n'osons le croire.

• Est-ce un pas de plus en direction de la professionnalisation imposée par la conjoncture difficile et l'A.P.L. cherche-t-elle à se dédouaner de certaines choses. Qu'on le dise et nous tirerons toutes les

conséquences qui s'impose.

A.P.L. presse différente ? Après les coupures et déformations de nos quotidiens locaux les minorités devront-elles se méfier des "petites leçons" de NDLC dans l'A.P.L. Nous l'invitons plutôt à agir avec nous ou à dépenser son énergie, plutôt qu'à démolir ce qui existe, à susciter par l'A.P.L. ce mouvement de solidarité avec les corses si cruellement inexistant en France aujourd'hui.

Des militants d'Irlande Libre, utilisateurs de l'A.P.L.

P.S : Tout le monde ne lit pas "Libé", certains "non initiés" ont cru que NDLC était les initiales d'un groupe concurrent, on rit !

NOTE DE LA MINORITÉ

Jusqu'à nous avons toujours considéré l'A.P.L. comme notre outil et son existence comme apportant une contribution très importante à tout ce que nous avons pu faire. Les gens qui le dénigrent aujourd'hui à cause d'une évolution qu'ils ne sont pas toujours capable de critiquer avec précision oublient souvent cet aspect de service irremplaçable aux "minorités" que nous sommes. Pour notre part nous ne manquons jamais de leur rappeler cet aspect. Voilà pourquoi et comment nous soutenons l'A.P.L.

Si aujourd'hui, vous estimez devoir rompre cette solidarité pour quelque raison que ce soit nous vous prions de nous en informer d'une manière correcte et claire, c'est la raison de ce communiqué que nous vous demandons de publier dans ce prochain numéro, le fer devant être battu quand il est chaud.

MILITARISME OU NON VIOLENCE ?

Fidèle lectrice d'A.P.L., je vous envoie ce courrier pour vous faire part de mon étonnement à propos d'un communiqué émanant du comité Irlande Libre paru dans votre dernier numéro (147-148).

Ayant soutenu à part entière, l'action entreprise par les prisonniers irlandais, c'est avec satisfaction que j'ai vu accomplir leurs légitimes revendications.

Je considère que la lutte des prisonniers irlandais à travers leur grève de la faim, se situe dans la reconnaissance d'un statut politique et non pas de "combattant" (avec tout le côté guerrier que suppose ce mot). Il me paraît vraiment déplacé que certains revendiquent la légitimité de cette action, dans des termes militaristes ("risquer sa vie, c'est le rôle d'un soldat de l'armée républicaine", "état de combattant", "victoire"...) alors que leur lutte apparaît non-violente.

En fait, il est peut-être hatif de "crier victoire" quand on sait comment se passe leurs conditions de détention, à ce jour. Tout n'est pas acquis ; les prisonniers continuent, toujours, leur lutte.

BEA

... LA NOTE DE LA CLAVISTE ?

2

Voilà un texte fort long en réponse à quatre lignes où seule la ponctuation n'a pas suscité d'analyse. D'abord, savez-vous bien ce qu'est une réaction à chaud quand certaines phrases provoquent des dérangeaisons sous les doigts ? C'est la raison du fameux NDLC à la place de ma signature. Vos textes lus plus tard, je n'aurai pas pris la plume tout en étant profondément choquée. J'ai soumis ma note aux copains présents, prête à toute modification, à toute modération. Savez-vous bien ce qu'est la censure ? Vous brandiriez ici un mot anachronique comme si votre goût pour le slogan était une pratique habituelle du raccourci. Votre empressement à crier au scandale me fait douter encore des certitudes avancées dans vos textes puisqu'une seule phrase aurait ce pouvoir démesuré de les vider de leur contenu, de saboter une action !

C'est sans doute la surprise de voir dans le journal une expression autonome rare - celle de la dactylo - et surtout critique qui effectivement vous amène à vous perdre en conjectures (!)

Rassurez-vous, je ne suis qu'une remplaçante occasionnelle et vous savez bien qu'il faut un désaccord profond de l'un, ou plusieurs membres du journal pour qu'un texte suscite une réaction viscérale immédiate. Une fois de plus, des utilisateurs de l'APL se servent d'un prétexte, ici une note, (mais ce peut être un titre, un dessin...) et se dépêchent de saisir l'occasion pour remettre en cause un outil pour eux indispensable à condition que leur discours reste intouchable, en aucune façon ; la voix d'un comité, d'une organisation quelconque serait alors instituée unique, sacrée. On connaît la manœuvre et les menaces "qui s'imposent". A ce jeu, qui y perd le plus ?

Pour finir, je n'ai pas eu besoin des militants dogmatiques pour m'indiquer les justes causes à défendre.

Christiane
(dactylo et membre de l'A.P.L.)

VERS UNE NOUVELLE GREVE DE LA FAIM ?

On avait un peu suivi par la presse le conflit irlandais et quelques phrases de ces deux communiqués, nous ont interloqué voire choqués : "le comité de défense des prisonniers irlandais SE FELICITE DE LA VICTOIRE (...). Nous invitons des musiciens pour fêter cette victoire". Les mots tombaient plein de certitude. Effectivement le ton semblait triomphaliste, contrastant avec ce qu'on pouvait savoir de la situation. Le lundi paraissait un communiqué des prisonniers des blocs H. Il nous a semblé important d'en rendre compte en une brève introduction. Ceux des blocs H y disait que rien n'était vraiment acquis, que la lutte pour le statut politique continuait que tout reposait sur la sincérité et des suites et des effets réels des promesses britanniques.

Deux semaines plus tard, les faits semblent confirmer ces inquiétudes puisque les prisonniers n'ont en fait rien obtenu : ils sont toujours 500, nus sous les couvertures dans des cellules aux carreaux brisés, au chauffage coupé. L'administration pénitentiaire a saisi l'occasion de l'assassinat d'un maton pour supprimer colis, lettres et visites. Les familles apportant des vêtements civils ont été éconduites et les prisonniers ne peuvent ni s'associer, ni étudier, ni manger en commun. A tel point que les détenus de Long Kesh envisageraient de recommencer leur grève de la faim d'ici deux semaines. C'est ce qu'a annoncé un de leurs représentants en précisant que cette fois l'objectif serait bien le statut politique sans esquisse ni concession.

Nicolas.



**SUPPORT
THE
HUNGER
STRIKE
DEMANDS**

National Smash H-Block Committee
30 Mountjoy Sq. Dublin 1.

B R È V E S

Bis -

Bravo au cirque de Noël ! Les deux représentations ont remporté un vif succès auprès des 6 000 spectateurs venus applaudir les artistes. Les organisateurs, 27 comités d'entreprise nantaises et Culture et Liberté, ont brillamment démontré qu'il était possible de mettre sur pied un spectacle touchant un grand nombre de travailleurs. En route vers un Centre de Culture Populaire à Nantes...?

DES SOUS ! -

Au bout de trois ans, les militantes de l'association "Recherche et formation" en ont assez de ne recevoir que des encouragements car ils réconfortent l'esprit mais malheureusement pas le porte-monnaie. Lorsque l'on veut faire reconnaître le droit à la formation des femmes non salariées pour leur permettre de dépasser les blocages (orthographe - vocabulaire etc...) qui les empêchent de participer à la vie collective, il faut des sous. C'est pourquoi elles demandent une aide aux municipalités. St Herblain et Orvault sont les seules à y avoir répondu ; l'Etat lui, s'arrange avec satisfaction de leur bénévolat. Pourtant, grâce à un financement de la mission régionale de la formation continue, 130 femmes suivent des cours de remise à niveau des connaissances générales, gratuitement, pendant les heures scolaires avec possibilité de haltegarderies. Cela mérite plus que des encouragements !

TREMPETTE -

Actuellement, il existe 3 établissements de Bains-douches nantais ; à Doulon, Chantenay et dans le centre ville, rue de la Maison Rouge. La Mairie s'est intéressée à ces locaux et a fait une enquête dont les résultats seront bientôt connus. Pour le moment, il ressort des déclarations d'un conseiller qu'il y a une moyenne de 100 entrées par jour d'ouverture et que ce n'est pas toujours le manque d'installations sanitaires qui pousse les gens à faire trempette de concert. Pourtant, il semble que si les problèmes d'isolation et de remise en état étaient résolus la fréquentation de ces lieux serait plus agréable.

Cibi -

La Citizen Band intéresse un nombre croissant d'usagers, c'est sans doute la raison pour laquelle l'Automobile Club de l'Ouest a décidé de créer une association nationale dont le but sera : sécurité et solidarité routière. De plus, canal 9 de Tours a décidé de ne pas émettre entre 19 H et 23 H pour ne pas perturber les émissions de télévision. Les pionniers de la C.B. seront peut-être attristés par cette rapide "normalisation" ?

CINÉMA -

En dressant leur bilan pour l'année écoulée, les directeurs des salles obscures nantaises n'ont pas voulu faire preuve de pessimisme, même si la réduction (- 30 %) du lundi leur semble n'être qu'un report de clientèle, et que les mois d'octobre et novembre n'ont pas connu l'affluence. On peut se demander ce que pensent les cinéphiles des qualités des programmations et de projection...

Côté bonne nouvelle : une obligation faite aux réseaux de distribution de ventiler quelques productions de première vision sur des salles art-et-essai indépendantes. Autrement écrit, l'assurance pour les Concorde, Versailles, Beaulieu et autres Bonne-Garde de ne pas servir que du "réchauffé".

NAMNÈTE-CITY -

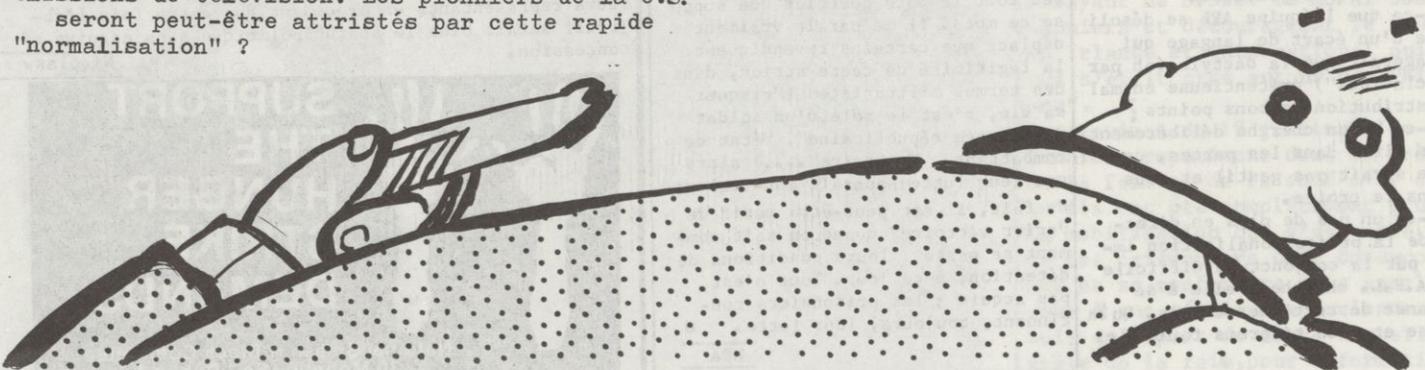
Un parking souterrain nantais s'est vu mêlé à un western peu commun. Le héros, grand amateur de films retraçant l'épopée nord-américaine, s'achète pour son petit Noël un colt de collection de calibre 11,43 (de quoi faire de jolis trou-trous). Un samedi soir il décide d'aller faire un rodéo à la Baule. A défaut de cheval, il décide de réquisitionner une Mercedes. Son propriétaire, Monsieur X, prétextant la perte de ses clefs le tient en haleine durant 3 heures. Mais nul homme n'est à l'abri de petits besoins pressants, ce que comprend très bien notre héros au grand coeur. Profitant de ce relâchement, monsieur X prévient les policiers, qui retrouvent le cow-boy en train de braquer une seconde voiture. Le shériff de Namnète-City l'a gentiment mis en prison.

A VOS MARQUES -

Les personnes habitant à proximité des centrales nucléaires de St Laurent des Eaux vont recevoir 10 000 plaquettes les informant sur le fonctionnement de la centrale et sur l'attitude à adopter en cas d'accident nucléaire. Courrez !

TOUT BAIGNE -

Le Directeur général de la SNIAS ne semble pas trop affecté par l'incendie qui a détruit un bâtiment de 400 M2 où se trouvaient les installations servant à vérifier l'étanchéité des éléments d'avions. Pour Monsieur J. Eouis Foche, cela fait 15 millions de dégâts mais cet incident n'aura aucune incidence sur les programmes d'Airbus, pas de répercussion sur l'emploi. Tout va bien quoi !



Graslinovski

L'affiche de théâtre en Pologne.

Le service animation de l'Opéra de Nantes propose jusqu'au 16 janvier une remarquable exposition d'affiches polonaises concernant la musique. Trop courte, mal mise en valeur, elle possède néanmoins la trop rare qualité d'être une porte ouverte à l'intelligence du cœur. On le savait déjà : la Pologne est riche d'enseignement. Elle nous livre aujourd'hui de nouveaux points de vue. Ici rien de vraiment spectaculaire : une autre façon d'envisager un moyen d'information. Imaginez pareils parti-pris en France et vous saisissez le fossé qui sépare l'approche des arts plastiques en Pologne de la notre.

"Dans les pays capitalistes, l'affiche, y compris dans le domaine culturel, a essentiellement une fonction publicitaire".

Il faut avouer que ces visions colorées, imaginatives, souriantes, qui exhibent leurs exploits graphiques, que ce soit dans l'illustration des oeuvres classiques ou de concerts de jazz, marquent avec vigueur notre manque d'attention à la création graphique contemporaine. Le souci d'efficacité qui semble prôner dans notre conception de l'affiche tent à bannir tout compromis avec une vision personnalisée de l'événement. L'affiche est vue plus que regardée, et il faut le déclic d'une expo pour que nous puisions voir se révéler la pauvreté affligeante de notre univers plas-



tique quotidien. Bien sûr le fait n'est pas ressenti comme primordial, n'empêche que c'est un plaisir de plus qui nous est supprimé...

Dans de petits couloirs mal éclairés, l'expo revêt un caractère intime mais pour ce qui est de sa bonne appréciation le manque de rigueur de sa présentation se fait cruellement ressentir. Quand vous sortirez donc les quelques affiches annonçant les prochains événements du théâtre... Riez pas, y'a pas de quoi.

Philippe.



NIE DOTYCZY
NOT CONCERN

JAZZ NAD ODRĄ
JAZZ ON Odra RIVER
SZSP WROCLAW

L'affiche du théâtre en Pologne.
Exposition dans le hall du théâtre
Graslin. Jusqu'au 16 janvier.

fauche qui peut .COURRIER.

Suite à vos différents articles publiés à propos de la fauche dans les grands magasins et plus spécialement Casino, je suis un peu surpris par le côté caricatural que vous avez donné aux personnages de cette grande surface.

Pour y avoir travaillé pendant un an, eh oui, il faut le faire, la gueule des inspecteurs des flics du magasin, n'est pas du tout l'image que vous en faites ; d'abord petite précision, ils ne sont pas forcément recrutés à Saint Etienne.

Sur les trois surveillants Casino actuellement en poste (au dernier recensement) une femme est bel et bien du coin, car avant de faire ce boulot, elle était dans les rayons et je peux vous dire que c'est elle qui a fait cette suprême demande d'être mutée à la surveillance ; il faut aimer. Le côté épanouissant de la chose nous échappe peut-être ; se ballader toute la journée en poussant un chariot (d'ailleurs un moyen simple de la repérer, c'est le seul chariot du magasin

qui ne fait pas un bruit de fêtailler) doit sans aucun doute lui apporter des avantages. En parlant d'avantages, ils sont payés environ 3 500 F. par mois (au bas de l'échelle) mais je peux vous affirmer que pour chaque "client" qu'ils ont, ils ont un boni (il faut quand même les motiver ces petits gats).

Autre chose, je peux vous dire qu'ils n'ont pas du tout une gueule d'anciens paras, comme vous avez l'air de nous le dire, mais l'un au moins est plutôt gruingalet (sans vouloir le vexer) l'autre c'est vrai, semble plus sportif, d'ailleurs le jour de grands matches, il ne manque jamais une retransmission sur les écrans du magasin.

Autre chose, je peux vous dire que je n'ai jamais attrapé de boutons suite à la consommation de bonbons dans les réserves, ne me faites pas rigoler en disant qu'ils mettent des produits dessus, car autrement, il y aurait eu plus d'un cadre porté "pâte".

Méfions-nous des images

d'Epinal, c'est une boîte pourrie, on le sait, mais ce n'est pas la peine d'y ajouter des personnages style "Mouchardon". La crédibilité de ce type d'articles ne s'en porterait pas plus mal, et si vous êtes sûr que le gars qui a arrêté le collègue à Casino était un militaire avec auto-collant de para, je n'ai vraiment pas l'impression qu'il soit directement de l'équipe Casino, ni même du service de surveillance du Centre Commercial qui eux ont plutôt la gueule de cadre moyen, bon chic, bon genre, que de flics patibulaires.

Ah, au fait, j'aimerais rajouter quelque chose, lorsque je travaillais à Casino, j'étais très surpris de la clientèle dite "cool" qui vient faire ses courses à 10 H - 15 et passe aux caisses à 10 H ; n'est-ce pas un peu favoriser la position du patronat qui demande la généralisation des nocturnes, enfin certains diront : "les gens qui y travaillent n'ont qu'à se démerder"... Peut-être ■

HERVE

le mariage en Bretagne

Tout peut commencer lors d'un "Fouil Jakot" (jeu de fouille-poche) où les garçons entreprenants essaient de s'emparer des noix ou des pommes que les jeunes filles cachent dans leur poche, comme par défi. Ce qui leur permet de se faire ser- rer de très près. Gestes sexuels, inachevés. Trop de séduction, d'im- prudence et elles n'auront plus qu'une ressource : sortir de leur gilet une épingle pour piquer le pré- tendant trop pressant, si possible en dissimulant l'arme pour que la parade soit discrète et l'honneur sauf des deux côtés. Les occasions de rencontres entre jeunes gens sont nombreuses : grands travaux d'été, pardons et foires (et même véritables "foires aux mariages"). Les noces sont elles mêmes des moments privi- légiés pour draguer, à l'ancienne. Pour ceux et celles que le mauvais sort (comprendre le célibat) pour- suit, il restera à jeter des pièces de monnaie ou des pousses d'aubépine dans la fontaine, sauter sept feux à la St Jean ou planter une épingle dans le nez de la statue de St Gui- rec.

De toutes façons les mariés se devront d'être bien assortis quant à leur rang et leurs biens. En plus de la classe sociale, il y a les cri- tères de santé et d'ardeur au tra- vail. Si tout baigne, on enverra l'entremetteur, cet intermédiaire qui plaide la cause du jeune homme auprès de la famille de la fiancée. Ce marieur, c'est souvent le tail- leur, par ailleurs chargé de l'habit de noce, nourri logé par la famille pendant sa confection. C'est lui qui mènera les palabres et les mar- chandages. Si à l'issue de ce rituel la fréquentation est officielle,

les promis n'auront droit qu'à un genre d'étreinte : celle de leurs mains moites triturées amoureusement. Puis viendra la noce et ses rites. La toilette de mariée chargée de symbole : la couronne de fleurs d'oranger pour la virginité, les au- tres fleurs pour le bonheur, fragile et éphémère (Bigre !). Les simula- tions de l'enlèvement de la mariée par les jeunes gens du pays. Les coups de fusil sur le passage du cortège, ancêtres des klaxons contem- porains. Les présages à l'église : si l'anneau passe mal, un des deux mènera le ménage ; si la flamme du cierge vacille devant la mariée, elle mourra la première. Le rituel de la photo de mariage. Le tour des bistrots du bourg...

On (re) découvre avec cette expo- sition autour du mariage, la société traditionnelle et son organisation très réglée, aux rôles préétablis, aux cérémoniaux obligatoires et aux protocoles chargés de sens. A une époque où les dernières survi- vances des traditions sont coupées de leur signification et traitées de ringardes, desuètes (ou expéditive- ment de réac), il peut être intéres- sant de se pencher sur l'origine et le contexte de ces événements en Bretagne au XIX siècle. Rituels et cérémonies qui rythmaient la vie et lui donnaient, du moins avec le recul du temps, un certain charme. On at- tend la fin de ce siècle pour savoir si les ethnologues d'alors trouveront du charme aux deux mariages sur trois qui aujourd'hui ne se terminent pas par un divorce... ■ Nicolas.

Le Mariage en Bretagne Exposition au Château des Ducs jusqu'au 22 mars 81.



■ Un mariage bigouden (on ne boige plus !!)

revues/repeintes
 GILBERT DUPUIS

GILBERT DUPUIS

**ASS.GALERIE ARLOGOS
 1, RUE SANTEUIL NANTES**

16 DEC. 10 JAN.

15h / 19h -- du mercredi au samedi

Revues repeintes
 de Gilbert Dupuis
 Galerie Arlogos.

Arrêtons nous déjà au titre : "re- vues repeintes" (Certains en reste- ront là). Une revue c'est ce papier glacé, mi-mode, mi-pub qu'on feuil- lette chez le dentiste.

Un support apparemment neutre mais qui transporte quantité de messages et d'informations réclamant notre attention. Vues et revues, elles font partie de nos images habituel- les. Peintes elles le sont comme pour mieux aguicher ; repeintes, elles deviennent de nouveaux objets propres à de nouvelles règles et donc de nouvelles approches. Couleurs, signes, plures, elles suscitent le même regard répétitif, en même temps qu'une somme d'infor- mations minuscules inscrites dans les moindres détails des éclats de la peinture, des biffures de l'outil. Travail autant sur l'aspect que sur la forme, la démarche de Dupuis fait preuve d'une clairvoyance aride. Il faut savoir s'arrêter pour saisir ces instants furtifs sur lesquels nous n'avons plus aucun recul. Ceci écrit, ces supports présentent une agréable qualité de sérénité due à des ambiances colorées fort bien maîtrisées. Apparemment simple.

Philippe.

Galerie ARLOGOS 1 rue Santeuil jus- qu'au 10 janvier.

C

INEMA

concorde. - HAROLD ET MAUD (Ashby) 20H - 14H
le dim.
THE ROSE (Rydell) 22H (16H dim)
CINQ SOIREES (N. Konchalowski
URSS) 20 H (14Hdim)
LA CITE DES FEMMES (Fellini) 22H
(16H dim)
LE LAUREAT (Nichols) 20H (14Hdim)
L'EMPIRE DES SENS (Oshima) 22H
(16H dim)
PSYCHOSE (Hitchcock) 20H (14H
dim)
LES DAMNES (Visconti) 22H (16H
dim)

racine. - LA BOUM (Pinoteau) 16H30/20H/22H
15 (14H sam, dim)

versailles. - PHANTOM OF THE PARADISE (De Pal-
ma) 20H (14H dim)
VOL AU DESSUS D'UN NID DE COU-
COUS (Forman) 22H (16H dim)
LES VALSEUSES (Blier) 20H (14H
dim)
LOULOU (Pialat) 22H (16H dim)

katorza. - UN DROLE DE FLIC (Corbucci)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Wajda)
LA STRADA (Fellini)
BLUES BROTHERS (Landis)
14H30/20H/22H15

olympia. - MORT A VENISE (Visconti) 20H
LA VEUVE MONTIEL (Chili Littin)
22H
BRONCO APACHE (mercredi et diman-
che 14H30)

colisée. - JE VOUS AIME (C. Berri)
GLORIA (Casavetes) V.O.
LA CAGE AUX FOLLES II (Molinaro)
14H30/20H/22H15

appolo. - LES 101 DALMATIENS (Disney) 13H
45/15H55/18H05/20H10/22H10
LA CAGE AUX FOLLES II (Molinaro)
13H50/16H/18H10/20H20/22H30
THE BLUES BROTHERS (Landis) 14H/
16H30/19H50/22H20
TENDRES COUSINES (Hamilton) 13H
50/15H55/18H/20H05/22H10
LES CHARLOTS CONTRE DRACULA
14H05/16H05/18H05/20H05/22H05

bonne-garde. LA BANQUIERE (Girod) les 9 et 10
janvier à 20H45 ; le 11 à 15H et
20H45

beaulieu. - WIZARDS (Bashki)

gaumont. - GLORIA (Casavetes)V.F.
LA BAVURE (Zidi) 14H05/16H45/19H
19H55/22H30
SUPERMAN II (Lester) 13H55/16H45/
19H45/22H30
LA BOUM (Pinoteau) 14H10/16H45/
19H45/22H30
L'INFIRMIERE DE L'HOSTO DU REGI-
MENT 14H10/16H45/19H55/22H30
PINBALL (Mihalka)

cinémercredi. Mercredi 17
LA PETITE FILLE AUX ALLUMETTES
et courts métrages 14H30
ZORBA LE GREC 17H
Mercredi 14
LE VOYAGE EN BALLON 14H30
OLIVER 17H



Les retrouvailles douces-amères
de Tamara (Ludmila Gourtchenko)
et Sacha (Stanislas Lioubchine). L'appartement
n'a pas changé. L'escalier non plus.
Eux ont vingt de plus.

▲ cinq
soirées



Superman

Il est grand, il est fort, il est
beau...
Ils sont grands, ils sont forts,
ils sont méchants...
Le premier nous sauvera des seconds:
vous l'aviez compris...
Bon. C'est manichéen en diable, bour
ré de poncifs, d'énormités. Il faut
mieux y aller en sachant d'avance
que toute vision "cinéphile" restera
sur le carreau.
Sans parti-pris on peut s'envoler
avec une mise en scène dynamique
bien servie par une photo léchée.
Lester a mieux su s'y prendre que
son prédécesseur même si son film
reste imbuvable au 1er degré.
Mais qui parle de bassesse quand le
cinéma nous propose de tels voyages.
De l'amour, du suspens, de l'aven-
ture...

beaulieu-bauguenais

CORPS A COEUR (Vecchiali) le 9
janvier à 21H ; le 10 à 20H15
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
(Léone) 10 janvier à 20H30, le
11 à 14H30



« Ce qui a changé en Pologne, c'est la conscience » (Krystyna Jank
et John Gielgud dans Le Chef d'orchestre).

cinémathèque

Mercredi 17
HOMMAGE à JOSEPH WEISSENBERG

Mardi 13 et mercredi 14 : l'oeu-
vre de OTAR JOSSELIANI, cinéas-
te géorgien

Mardi : LA CHUTE DES FEUILLES
20H - IL ETAIT UNE FOIS UN MER-
LE CHANTEUR 22H

Mercredi : LA PASTORALE 20H et
à partir de 22H, débat avec l'au-
teur.

AGENDA

MERCREDI 8

- 15H : Marionnettes "Le Chat Botté" au Petit Théâtre du Champ de Mars.
- 17H à 20H : Permanence Centre Femmes 3 rue Conan Meriadec.
- 17H30 à 19H30 : Permanence des Amis de la Terre 32 quai Malakoff.
- 18H : Radio Namnète CGT sur 100 MHz modulation de fréquence.
- 18H à 19H : Permanence du GLH à la Librairie 71.
- 18H : Conférence du professeur P. Dupont sur la végétation des marais et des prairies de l'estuaire de la Loire. Muséum d'Histoire Naturelle.
- 21H : théâtre "Antigone" de Jean Anouilh par la troupe du foyer socio-éducatif du Lycée Clémenceau Salle des Marsauderies Bd J. Verne.

JEUDI 9

- 9H30 à 11H30 : Permanence SOS femmes battues, 30 rue de la boucherie tél: 48.27.95. Autre permanence le samedi de 9H30 à 11H30.
- 18H - 21H : INDIENS des ANDES. Vie quotidienne et rituels sacrés des indiens Aymaros sur les rives du lac Titicaca. Salle Neptune (présenté par la Guilde du Raid).
- 20H30 : France Musique. La grande formation de l'orchestre philharmonique des Pays de Loire donnera en direct sur France Musique, un concert à l'Auditorium du conservatoire, sous la direction de Marc Soustrot. Au programme de cette soirée : Lieder de Brahms, Nocturne de Lekeu, Lieder de Mahler, Quintette de Chostakovitch, valse nobles et sentimentales de Ravel, fantaisie sur deux airs populaires angevins de Lekeu.
- Location au théâtre Gras in et disques à partir du 6 janvier.
- 20H30 : film marocain "ALYAM-ALYAM" à la Bourse du Travail. Organisé par le GASPROM (Groupe Accueil, service et Promotion des Travailleurs Immigrés).

VENDREDI 9

- 20H30 : "Alyam-Alyam" film marocain à la Fac de Droit.

SAMEDI 10

- 13H45 à 23H (et dimanche 11 de 9H à 17H). Stage de GEDE à la MJC St HERBLAIN. Le GEDE ? Un objet fabriqué à partir de ronces et de guinches -herbes de marais- et qui servait autrefois à la levée de la pâte à pain. Déroulement du stage : sortie dans les marais pour ramasser des ronces, préparation des matériaux, fabrication le dimanche (se munir d'une serpette ou d'un bon couteau, et de gants...). Prix : 30 F + 25 F carte MJC. Tél : 76.67.26.
- 14H30, 17H30 et 21H : conférence "connaissance du Monde" : le tour du Monde en 180 jours, récit et film de Guy Thomas (Grèce, Egypte, Inde, Thaïlande, Hong Kong, Tokyo, San Francisco, USA, New-York) salle Francine Vasse. Prix 19F, 15F 3ème âge, étudiants et scolaires, 9F groupes.
- 15H : "Alyam-Alyam" film marocain Centre social du Sillon de Bretagne
- 15H : marionnettes "Le Chat Botté", au Petit Théâtre du Champ de Mars.
- 20H30 : Gérard PIERRON chante Gaston Couté, salle du cinéma à Derval Prix des places : 20F.
- 21H : projection du film "Energie danoise" sur les énergies nouvelles au Danemark suivie d'un débat avec des scientifiques du MEP et de la SEPNB. Bourse du Travail rue Arsène Leloup.

- Stage d'art dramatique avec Françoise Mesnier école d'éducateurs spécialisés rue de la Classerie. REZE samedi 10 de 15 à 20H dim 11 de 10 à 16H. (Res: 75.54.95.)

DIMANCHE 11

- 10H et 16H30 : conférence "Le tour du monde en 180 jours" salle Vasse.
- 10H à 13H : Radio Libre 44 97 MHz, Modulation de fréquence.
- 15H : Marionnettes "Le Chat Botté" au Petit Théâtre du Champ de Mars

LUNDI 12

- 21H : théâtre : "Le Philanthrope" de Christopher Hampton à la Maison de la Culture représentations du 12 au 23 janvier.

MARDI 13

- 19H : permanence du MRAP, 7 rue de Gigant à Nantes.
- 20H45 : Concert Flute et guitare Lambert et Rivoal théâtre de Rezé (12 et 15F).
- 21H : le Quatuor de Saxophones DAFAYET, à l'auditorium du conservatoire.

MERCREDI 14

- 20H - 22H : rencontre du groupe NAISSANCE 30 rue de la Boucherie.
- 20H30 : réunion pour le rédemarrage de l'atelier photo-adultes MJC St Herblain Avenue Alain Gerbault.
- 21H : Morange et Fertier fac de Lettres.

JEUDI 15

- 20H30 : réunion sur le SALVADOR organisée par l'Association France Amérique Latine et le Comiré de solidarité Nicaragua 1 rue Léon Say Nantes.
- 21H : récital de clavecin de Yannick Le Gaillard à l'église Sainte Croix Oeuvres de J.S. Bach.

VENDREDI 16

- 17H30 et 21H : Conférence "Le tour du monde en 180 jours" salle Vasse Autres dates : lundi 19 mardi 20 et samedi 24.
- 20H30 : (matinée à 14H30) CIBOULETTE opérette de Hahn. De la promotion sociale : "la délicieuse musique de Reynaldo Hahn, spirituelle et pleine de fraîcheur, guide vers le bonheur et la gloire une jolie maraichère" Théâtre Graslin Egalement les 17 et 18 janvier.
- 21H : Jazz Anthony BRAXTON Quartet. Auditorium du conservatoire.

FESTIVAL POËTIK

VII^e FESTIVAL POPULAIRE DE POESIE NUIE - NANTERRE 3,4,5 AVRIL 81- Se déroulant chaque année dans une ville différente (Dijon, Nantes et Suresne lui ont déjà prêté leurs décors), ce festival aura lieu au printemps 81 à Nanterre. Ses axes d'intérêt : La poésie et l'enfant, Une grande exposition Arts Plastiques sur "Le mot, le corps, le monde". Un débat sur le thème : conseil à un jeune poète en quête d'éditeur. Un carrefour des revues de poésie. Un hommage du poète Ilaric VORONCA Des ateliers de création, des spectacles, des "veillées poétiques" Poètes et plasticiens de la région nantaise, contactez : Georges PIOUS 194 rue Maurice JO 44400 REZE

EXPOS

- "Revue repeintes" de Gilbert Dupuis. Galerie Arlogos, 1 rue Santeuil. Jusqu'au 10 janvier.
- L'AFFICHE DE THEATRE EN POLOGNE, Hall du théâtre Graslin jusqu'au 16 janvier.
- LE MARIAGE EN BRETAGNE Chateau des Ducs jusqu'au 22 mars.
- EXPOSITION FOLON. Du 12 au 30 janvier, dans le Hall de la Maison de la Culture, rue Basse-Porte. 58 gravures, 17 sérigraphies, 50 afiches, livres et documents divers.

STAGE GESTION D'ASSOCIATION

Cycle gestion d'associations les 19-20-26-27 et 28 janvier. S'adresse aux responsables, trésoriers ou simples adhérents d'associations. Tenir des comptes, partie simple - partie double, comptes d'exploitation, bilan, réflexion sur l'utilisation des comptes, budget prévisionnel et gestion... Renseignements : culture et liberté 30 rue de la Boucherie. Tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 18H Tél 48.48.16.

ANTHONY BRAXTON

Anthony Braxton est divers et multiple. Multi-instrumentiste il tate de tous les saxes, en passant par la clarinette basse, saxophone, contrebasse, flutes avec une maîtrise et une invention sans pareil. Compositeur, Anthony Braxton mêle tradition et avant-gardisme, puisant dans des mondes musicaux qu'on pourrait croire inconciliables. L'univers Braxtonnien englobe un vaste prisme alliant musique improvisée, free jazz et musique écrite musique contemporaine. Braxton a toujours refusé de se laisser enfermer dans des catégories limitatives. En travaillant des oeuvres



Anthony Braxton

VENDEE

- mardi 6 : Fontenay le Comte 20H45 théâtre municipal ciné-club "L'argent de la vieille" de L. Comencini.
- dimanche 11 : Roche/Yon maison de quartier des forges. Début après midi théâtre : la troupe l'Ecarquille jouera "La Tournesol. Pièce écrite et réalisée collectivement par l'Ecarquille. Toujours dans le même lieu la soirée se poursuivra avec les musiciens de Marao-Ner... musique poitevine traditionnelle.
- Jeudi 15 : fontenay Le Comte théâtre municipal 21H Raymond DEVOS inutile de présenter...

ATELIER PHOTO

Réouverture de l'atelier photo adultes de la MJC de ST HERBLAIN après une interruption d'une année. Plusieurs formules proposées : atelier débutants, stages de perfectionnement. Pour répondre aux demandes diverses, réunion le 14 janvier à 20h30. renseignements : MJC ST HERBLAIN Avenue Alain Gerbault. Tél. : 76.67.26

vres symphoniques ou en petites formations, il ne ménage pas les surprises. Passionnant et non limitatif dans ses recherches, Braxton s'exprimait il y a quelques années dans une revue de Jazz : "Je ne joue pas de free jazz ! Ça ne m'intéresse pas d'être "libre". J'essaie de trouver de nouvelles solutions à la musique contemporaine (...). Pour la plupart des gens le musicien de jazz est capable de jouer avec feeling mais il est incapable de penser. Tout ce qui est intellectuel ne peut être attribué qu'à la culture occidentale. Il suffit que je joue quelque chose qui ait l'air plus ou moins "profond" pour qu' aussitôt on m'associe à Stockhausen...". Pour ce concert presque unique en France, Anthony BRAXTON se présentera avec un nouveau quartet comprenant Hugh REGAN (trompette) Ray ANDERSON (trombone) et Marilyn CRISPELL (piano).

ANTHONY BRAXTON QUARTET VENDREDI 16 JANVIER A L'AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE - 21 heures- Prix des places : 40 et 30 F (adhérents CERCLE NANTAIS DU JAZZ). Réservations FUZZ DISQUES, et MAILLÉT Disques